



# PROGRAMME ECOLE ELEMENTAIRE LES GIROFLES

## CONSTRUCTION D'UNE ECOLE DE 25 CLASSES

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



## Table des matières

1. PREAMBULE.....	4
2. ANALYSE DU SITE.....	5
2.1 OBJET DE L'ETUDE .....	5
2.2 LOCALISATION ET ACCESSIBILITE.....	5
2.3 LE FONCIER .....	6
2.4 L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT .....	6
2.5 LA TOPOGRAPHIE .....	7
2.6 LA CLIMATOLOGIE .....	7
2.5.1 PLUVIOMETERIE .....	7
2.5.2 TEMPERATURE.....	7
2.5.3 LES VENTS .....	8
2.7 LA REGLEMENTATION URBAINE.....	8
2.6.1 LES RISQUES NATURELS.....	8
2.6.2 LE PLAN LOCAL D'URBANISME .....	8
3. Exigences techniques particulières .....	11
3.1 Protection contre les intrusions et les déprédations .....	11
3.1.1 Sécurité passive .....	11
3.1.2 Sécurité active .....	11
3.1.3 Vidéo surveillance .....	12
3.1.4 Contrôle d'accès.....	12
3.2 Sécurité des personnes .....	12
3.3 Sécurité incendie .....	12
3.4 Maintenance et entretien .....	13
3.5 Durabilité .....	15
3.6 Economie d'énergie et d'usage .....	16
3.7 Production photovoltaïque .....	17
3.8 Traitement des locaux .....	17
3.9 Gestion des besoins futurs .....	17
3.10 Signalétique .....	17
3.11 Eclairage naturel.....	18
3.12 Pare-soleil et occultation.....	18
3.13 Eclairage artificiel .....	19
3.14 Eclairage de sécurité.....	19
3.15 Renouvellement de l'air .....	20
3.15.1 Ventilation .....	20

Accusé de réception en préfecture ..... 20  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



3.15.2	Thermique .....	21
3.15.3	Désenfumage.....	21
3.16	Acoustique.....	21
3.17	V.R.D .....	23
3.18	Fondations.....	23
3.19	Structure – Gros œuvre.....	23
3.20	Charpente – Couverture – Etanchéité.....	23
3.21	Façades.....	24
3.22	Murs – Cloisonnements.....	25
3.23	Sols.....	25
3.24	Plafonds.....	26
3.25	Menuiseries intérieures .....	26
3.26	Menuiseries extérieures.....	27
3.27	Serrurerie – Quincaillerie .....	27
3.28	Plomberie sanitaire .....	28
3.29	Production d’eau chaude solaire.....	28
3.30	Froid alimentaire .....	29
3.31	Courants forts.....	29
3.32	Courants faibles.....	30
3.33	Prises électriques, prises réseaux et USB .....	30
3.34	Appareils élévateurs.....	31
3.35	Equipements divers .....	31
3.36	Equipements de cuisine.....	31
3.37	Mobilier .....	31
Annexes	.....	32



## 1. PREAMBULE

En réponse à la nécessaire rénovation de quartiers en grande difficulté sociale, la Municipalité de Saint Benoît s'est inscrite dans le dispositif ANRU 2 pour le quartier Labourdonnais - Beaufonds.

Ce quartier est constitué majoritairement de logements sociaux qui se sont fait sous forme de grandes opérations à partir du début des années 60. L'urbanisation commence à s'étendre tout d'abord à partir de la rivière des Marsouins jusqu'à rejoindre au début des années 90 l'usine de Beaufonds. Ces aménagements s'accompagnent de la réalisation d'une série d'équipements

Aujourd'hui vieillissants et manquant pour beaucoup d'entre eux de visibilité au sein du tissu urbain, d'où une certaine désaffectation recensée.

Le NPNRU, conventionné avec l'Agence nationale pour la Rénovation urbaine (ANRU) en Mars 2020, vient ainsi en continuité du PRU de Bras Fusil au nord de la RN2, et porte des enjeux de poursuite de la dynamique engagée. Les réflexions initiales lors du protocole de préfiguration du NPNRU ont porté sur un vaste territoire de 165 ha, regroupant les 8000 ha et les 3000 logements des quartiers Labourdonnais, Beaulieu et Beaufonds.

Le centre-ville Rive Droite (Labourdonnais - Beaufonds) est composé de plus de 7 000 habitants avec un taux de chômage avoisinant dépassant les 50%, ce projet constitue donc une réelle opportunité d'améliorer le cadre de vie des habitants et de revaloriser l'image et l'attractivité du centre-ville de Saint Benoît.

Ainsi plusieurs opérations sur l'aménagement secteur, de réhabilitation de l'habitat et des équipements publics seront réalisées dans le cadre de ce projet.

L'opération de l'école des Girofles s'inscrit dans cette démarche. Initialement prévu par une restructuration et réhabilitation, cette école fera l'objet d'une nouvelle construction. Une étude complémentaire sur le périmètre restreint du quartier Labourdonnais a été réalisée en 2022. Les nouvelles orientations conclues au déplacement de l'école au cœur du quartier.

Ce projet de construction consistera donc à assurer le bon fonctionnement de cet équipement notamment en articulation avec les autres structures du secteur (pôle culturel, pôle sport).

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



## 2. ANALYSE DU SITE

### 2.1 OBJET DE L'ETUDE

Il s'agit d'étudier la nouvelle construction de l'école élémentaire des Girofles situé dans le quartier Labourdonnais. L'école sera ainsi composée de 25 classes et de l'ensemble des équipements indissociable de l'opération (cantine, préaux, salle de motricité, cour de récréation, locaux administratifs, parkings...).

Le coût travaux estimé de l'opération est de 11 300 000 € HT.

Les études de maîtrise d'œuvre devront débuter en Août 2024 pour un début de travaux en 2<sup>nd</sup> semestre 2025. Une livraison de l'ouvrage est exigée pour mi 2027 pour une rentrée effective des élèves en aout 2027.

### 2.2 LOCALISATION ET ACCESSIBILITE

Le site d'intervention se localise sur la rive droite de la commune de Saint Benoit, en centre-ville, à 420m du front de mer environ. L'école des Girofles s'implantera en face de l'ancien centre commercial (EX score). Cette espace est actuellement occuper par les immeubles de la SIDR Labourdonnais 22 qui fera l'objet d'une démolition en 2023-2024.

Grace à son positionnement, le site présente une grande facilité d'accès. Il est accessible depuis l'avenue principale Jean Jaurès qui accueillera dans les prochainement d'une voie réservé aux bus (TCSP). Un arrêt de bus est positionné aux abords de l'école. LA proximité de cet axe structurant donne ainsi de la visibilité à cet équipement. Il est également desservi par la ruelle Vellin.



### 2.3 LE FONCIER

Le projet est localisé sur différentes parcelles référencées ci-dessous. La surface affectée à cette opération école est de l'ordre de 3695 m<sup>2</sup>.



Parcelles	Superficie
AN 493	337 m <sup>2</sup>
AN252	585 m <sup>2</sup>
AN223	425 m <sup>2</sup>
AN344	662 m <sup>2</sup>
AN501p	1686 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>3695 m<sup>2</sup></b>

La Mairie de Saint Benoit est en partie propriétaire du foncier. Certaines parcelles devront faire objet d'une acquisition.

### 2.4 L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT

L'école des Girofles se situe au cœur du quartier Labourdonnais l'ensemble des autres équipements viennent s'articuler autour d'elle:

- Pôle culturel : Théâtre des bambous, MJC et BISIK
- Pôle sportif : City stade, salle Multi activité

Ainsi l'ensemble de ces pôles seront interconnectés entres eux part des aménagements piétons. Un espace public qualitatif sera également réalisé pour le parvis d'école.



Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



## 2.5 LA TOPOGRAPHIE

Cette étude fait l'objet d'un projet d'une nouvelle construction. Avant démolition le foncier accueillait une construction d'habitation en R+3. Le terrain est relativement plat. Aucune contrainte topographique à mentionner.

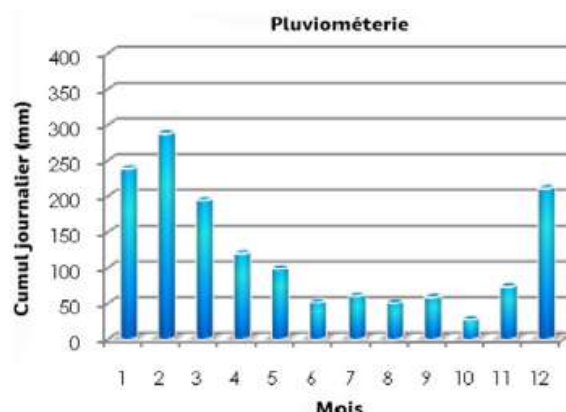
## 2.6 LA CLIMATOLOGIE

### 2.5.1 PLUVIOMETRIE

La commune de Saint Benoit se situe dans une zone de pluviométrie importante, avec des précipitations annuelles en moyenne de 1476mm.

Les précipitations les plus importantes sont en été avec une moyenne de 288mm en mois de février.

En saison sèche, la commune connaît des précipitations beaucoup plus basses, avec une moyenne de 28mm en mois d'octobre. Celui-ci reste le mois le plus sec.



Source : PERENE 2009

### 2.5.2 TEMPERATURE

La commune de Saint Benoit comme le reste des communes de l'île connaît un climat tropical. Elle est marquée par deux saisons :

- Un hiver sec et frais avec une température moyenne de 20,9°C ;

	Insolation moyenne (Heure)	Rayonnement Global (cumul jour Wh/m²)	Rayonnement Diffus (cumul jour Wh/m²)	Température (°C)			Humidité Relative (%)			Intensité du vent moyenne (m/s)
				Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	
Zone 2	6	4428	1550	20.9	14.1	25.2	69	53	89	3.5

Source : PERENE

- Un été humide et chaud avec une température moyenne de 26,2°C ;

	Insolation moyenne (Heure)	Rayonnement Global (cumul jour Wh/m²)	Rayonnement Diffus (cumul jour Wh/m²)	Température (°C)			Humidité Relative (%)			Intensité du vent moyenne (m/s)
				Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	
Zone 2	7	7099	2698	26.2	22	32.4	78	57	89	2.3

Source : PERENE

- La température moyenne annuelle est entre 20,9°C et 26,2°C
- L'ensoleillement journalier moyen est de 4960 Wh/m² /jour

### 2.5.3 LES VENTS

La commune se situe en Z2 (zone au vent), dont l'altitude est inférieure à 400m. Elle est également exposée aux vents qui proviennent d'une direction EST.

## 2.7 LA REGLEMENTATION URBAINE

### 2.6.1 LES RISQUES NATURELS

Au vu de la zone d'implantation du projet, il n'a pas été constaté de risques naturels particuliers. En effet, le PPRN ne recense aucun évènement sur le secteur d'intervention.



### 2.6.2 LE PLAN LOCAL D'URBANISME

**Le PLU de la commune de Saint-Benoît a été approuvé le 06 février 2020 et est applicable depuis le 20 mars 2020. Il remplace l'ancien PLU, qui avait été approuvé en mai 2006.**

Selon le PLU de la commune de Saint Benoit, le projet de l'école se trouve dans la zone urbanisée Ua.

Cette zone correspond au centre-ville de la commune, rive gauche et droite. La zone Ua doit être densifiée en terme d'habitat, mais aussi en terme d'équipements, commerces, activités et services afin d'assurer l'attractivité, l'animation et le dynamisme du centre-ville.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023





## Récapitulatif des principales règles (voir PLU)

Article U – 4. Hauteur des constructions	<p>I- Limite de la hauteur</p> <p>1° La hauteur maximale autorisée des constructions est, selon les secteurs repérés sur le document graphique, de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 15 mètres (R+4+combles),</li><li>• 13 mètres (R+3+combles),</li><li>• 10 mètres (R+2+combles),</li><li>• 7 mètres (R+1+combles),</li><li>• 4 mètres (R+ combles).</li></ul> <p>Il s'agit de hauteurs maximales à l'égout du toit ou au sommet de l'acrotère.</p> <p>II- Calcul de la hauteur La hauteur est calculée ainsi :</p> <p>1° Le point bas est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le niveau de la rue au droit de la construction, le long des rues Pompidou, Montfleury et L. Brunet, sur les tronçons figurant en rouge et vert au document graphique, ainsi que dans le secteur Uap,</li><li>- le terrain naturel avant travaux dans les autres cas.</li></ul> <p>2° Le point haut est l'égout du toit ou le sommet de l'acrotère, à l'exception des cas où une hauteur maximale au faitage est imposée. Dans ce cas, le point haut est le sommet du faitage.</p>
Article U – 5. Emprise au sol des constructions	L'emprise au sol des constructions ne peut excéder 80 % du terrain.
Article U – 6. Implantation des constructions par rapport aux voies	L'implantation par rapport aux voies publiques ou privées n'est pas réglementée
Article U – 7. Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives	Les bâtiments doivent être implantés : 1° Soit sur l'une ou sur les deux limites séparatives latérales, 2° Soit avec un recul d'un mètre au moins
Article U – 8. Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère	1° Caractéristiques des façades : L'emploi à nu de matériaux devant être recouverts est interdit. 2° Caractéristiques des toitures : Dans le secteur Uap, les toitures doivent avoir une pente supérieure ou égale à 35°. Les appareillages tels que les appareils de climatisation et de



	<p>chauffage ainsi que les cuves de chauffe-eau solaire ne doivent pas être visibles depuis l'espace public. En cas d'impossibilité pour des raisons techniques ou fonctionnelles, la solution la moins inesthétique pourra être imposée.</p> <p>3° Caractéristiques des clôtures :  Les clôtures sur voie ne peuvent pas excéder 2 mètres de haut.  Les clôtures doivent être composées d'un mur d'une hauteur de 1,50 mètres avec au-dessus, 0,50 mètres de bardage ou de bois.  L'emploi à nu de matériaux fabriqués en vue d'être recouverts d'un parement ou d'un enduit, tels que les briques creuses ou parpaings est interdit.</p>
<p>Article U – 9.  Traitement environnemental et paysager des espaces non bâtis et des abords des constructions.</p>	<p>1° Espaces libres (non occupés par les constructions, aires de stationnement, aménagements de voiries ou d'accès) : Le pourcentage d'espaces libres doit correspondre à un minimum de 20% de la superficie totale du terrain, qui doit être traités en surface perméable. Dans le cadre de tout aménagement paysager et plantation, les espèces végétales indiquées dans l'annexe n°13 du présent règlement sont à proscrire.</p> <p>2° Protection du patrimoine naturel : Les éléments de patrimoine paysager à protéger, à conserver, à restaurer, à mettre en valeur ou à requalifier repérés au règlement graphique du PLU doivent faire l'objet d'une préservation et d'une mise en valeur dans le respect des prescriptions édictées dans l'annexe du règlement.</p>
<p>Article U – 12.  Stationnement</p>	<p>1° Stationnement des véhicules automobiles :</p> <p>Enseignement : - Établissement du premier ou second degré  1,5 place</p> <p>2° Stationnement des deux roues :  -Écoles maternelles ou primaires : 2 emplacements par classe.</p>



### 3. Exigences techniques particulières

Le concepteur devra donc proposer des techniques et des matériaux garantissant une durabilité, notamment adaptés au climat, supportant une humidité saline importante et des chocs.

Dans les locaux humides, les revêtements muraux, les luminaires, l'appareillage électrique, la robinetterie, les appareils de refroidissement et de ventilation et la quincaillerie seront sélectionnés pour fonctionner durablement sans remplacements fréquents.

#### *3.1 Protection contre les intrusions et les déprédations*

Les locaux seront conçus de manière à assurer la confidentialité et la sécurité depuis l'extérieur.

##### *3.1.1 Sécurité passive*

Les bâtiments seront protégés contre l'intrusion par des systèmes de protections passives simples et d'entretien facile (barreaudage, volets roulants mécaniques ou systèmes similaires). En cas d'absence de volet, les ouvertures seront équipées de grilles de protection.

Les allèges et vitrages seront conçus de manière à assurer la sécurité des locaux depuis l'extérieur tout en favorisant la perception des espaces extérieurs depuis les locaux intérieurs, notamment **des salles de classe, des bureaux et salles des maîtres, de la salle de motricité, de la BCD et de la cantine.**

La défense mécanique naturelle contre les tentatives d'intrusion depuis l'extérieur se fera notamment par :

- La limitation du nombre d'accès ;
- La résistance des accès à l'effraction ;
- Des toitures devant être traitées avec les mêmes objectifs de sécurité (protection des verrières, lanterneaux...);
- etc.

D'une façon générale, l'attention devra être attirée sur l'obligation de prendre toutes les dispositions pour éviter les pénétrations intempestives.

Les portes d'accès aux bâtiments seront équipées de serrures 3 points et d'un dispositif anti-dégondage. Les portes intérieures fermeront à clé.

En prévention, les principes suivants seront retenus :

- Accès de secours spécifiques ouvrables par poignées en face interne uniquement,
- Accès principaux et locaux techniques avec accès sécurisé ;
- Ensemble des locaux situés en rez-de-chaussée et ceux accessibles depuis l'extérieur jusqu'à 3,50 m de hauteur bénéficiant de protections spécifiques (châssis et vitrages antieffraction, blocs-portes résistants aux chocs et aux tentatives d'effraction, structure armé) ;
- Ouvrage protégé par des contacteurs chocs/ouverture sur toutes les parties ouvrantes ;
- Etc.

De plus, le concepteur doit mener avec le Maître d'Ouvrage une réflexion dans la mise en place de systèmes de protection efficaces. Ces moyens doivent être envisagés selon une politique de gestion des risques. Leur pertinence doit être jugée tant en termes d'investissement, qu'en termes d'exploitation.

##### *3.1.2 Sécurité active*

Un système d'alarme silencieuse avec détecteur de mouvements est souhaité dans l'établissement. Ce point sera à confirmer par le Maître d'Ouvrage lors de la conception du projet.

Accusé de réception en préfecture  
974219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



Le cas échéant, toutes les alarmes seront regroupées et commandées à l'accueil et à la société de sécurité.

### 3.1.3 Vidéo surveillance

L'aménagement de système de caméras de surveillance n'est pas prévu.

### 3.1.4 Contrôle d'accès

Les locaux seront protégés à la fois par leur disposition au sein de l'enceinte et par des mesures de protection (portes fermant à clé).

L'ensemble des portes et serrures sera repris dans un organigramme complet des clés avec clés individuelles, passes partielles et passes généraux.

Les portails d'accès à l'établissement seront sécurisés par un système à code ou à badge, afin de permettre aux enseignants et aux agents d'entrer dans l'établissement.

## 3.2 Sécurité des personnes

Une attention particulière sera portée par le concepteur sur :

- Les dégagements et accès au bâtiment pour les usagers (position escaliers, éviter les culs de sac, cloisonnement),
- Le positionnement des poteaux d'incendie,
- Le classement au feu des matériaux,
- Le classement en catégorie de tout ou partie du bâtiment selon réglementation.

Les techniques et dispositions mises en œuvre doivent être conçues de manière à éviter les préjudices corporels aux utilisateurs. On veillera en particulier à :

- Proscrire les angles vifs et parties saillantes dans le gros œuvre, notamment des circulations et les espaces de détente, ainsi que pour les équipements et aménagements (serrures, accessoires de manœuvre, etc.),
- Limiter les risques de chutes (nez de marche antidérapants dans les escaliers, etc.),
- Assurer une protection contre les chutes d'objets et les bris de verre,
- Rendre inaccessible aux personnes non autorisées les organes de sécurité des réseaux d'eau, d'électricité et autres locaux techniques.

## 3.3 Sécurité incendie

Le système de sécurité incendie, mis en place dans le bâtiment devra être conforme aux dispositions du règlement de sécurité contre l'incendie (détection des fumées, désenfumages...).

Les équipements d'alarme incendie comprendront :

- Les coffrets bris de glace placés dans les circulations,
- Les avertisseurs mixtes (sonores et visuels),
- Les clapets avec réarmement automatique.

Le déclenchement de l'alarme incendie commandera également :

- Les asservissements de ventilation,
- Le désenfumage,
- La fermeture des portes coupe-feu.



Un système de détection automatique d'incendie par cellules électroniques/détecteur de fumées sera à prévoir dans **la cuisine, les locaux de stockage, le local archives, les locaux techniques, le local de stockage de produits dangereux, ainsi que tous les locaux estimés à risque par le concepteur.**

Afin d'assurer l'évacuation rapide, le concepteur devra prévoir :

- Des dégagements à la largeur conforme,
- Le balisage des dégagements : lisible et visible dans la lumière comme dans l'obscurité,
- Aucun obstacle ne gênant le passage des usagers,
- Eclairage de sécurité permettant d'évacuer sûrement et facilement.

Les portes de recoupement et/ou portes d'issues de secours seront maintenues ouvertes en mode de fonctionnement normal par un système de ventouse, la fermeture sera asservie à l'alarme incendie. Elles devront s'ouvrir de l'intérieur par simple poussée.

Il sera prévu un plan d'implantation des extincteurs avant-postes et un plan d'évacuation conformément à la réglementation.

### *3.4 Maintenance et entretien*

L'optimisation des conditions d'exploitation et de maintenance est une action qui doit intervenir en toile de fond permanente tout au long du travail de conception.

Des conditions d'exploitation et de maintenance optimales permettent la maîtrise des coûts différés d'exploitation et de maintenance technique, c'est-à-dire :

- Les consommations en énergie et en fluides (électricité, eau...);
- Le coût (et le temps nécessaire) des opérations de maintenance courante ;
- Le coût des contrats d'exploitation et d'entretien confiés aux prestataires extérieurs ;
- Le coût des opérations importantes liées au gros entretien, au renouvellement de constituants ou améliorations et adaptations fonctionnelles ;
- La continuité des services pendant les interventions d'entretien et de maintenance.

Il appartient au concepteur de retenir les solutions répondant aux exigences de pérennité, puis d'en apporter la démonstration au cours des essais préalables à la réception des ouvrages, ou de la période de parfait achèvement.

Ces exigences doivent être satisfaites non seulement à la mise en service mais également tout au long du cycle de vie des équipements : cela définit l'objectif central de la maintenabilité.

Les zones d'intervention devront être cohérentes au regard de la maintenance et ne pas présenter de solutions disparates quant à leurs accès et à leurs sécurités (points d'ancrage, lignes de vie, passerelles, échelles...) pour les opérations d'entretien et de maintenance.

Une attention particulière sur les conséquences des choix architecturaux et techniques en matière de maintenance et d'entretien du bâtiment et de ses équipements devra être menée. Cette notion recouvre toutes les mesures facilitant le petit entretien courant comme les grosses réparations.

Il conviendra de tenir compte de la fréquence d'utilisation tant sur le plan de la résistance des matériaux utilisés, que sur le confort d'utilisation de certains équipements.

La forme des locaux, les revêtements, l'accessibilité aux différentes surfaces ou supports devront être conçus dans l'objectif d'un entretien aisé.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



Les mesures à prendre en compte, au stade de la conception sont :

- Accessibilité et fonctionnalité interne des locaux techniques ;
- Repérage et accessibilité des organes de commande, de contrôle et de maintenance des différentes installations ainsi que des canalisations et des circuits ;
- Uniformité des repérages du même organe dans les documents de lots différents (même codification / nom) ;
- Cohérence des repérages de deux organes faisant interface entre deux lots (codification permettant de déduire ou à défaut d'intuiter celle de l'organe de l'autre lot) ;
- Facilité de nettoyage et d'entretien des locaux, des matériaux et matériels (accessibilité aisée par les agents d'entretien) ;
- Limitation des différents types de revêtements de sol (faciliter l'entretien) ;
- Facilité de démontage, d'évacuation et de remplacement du matériel usagé, y compris dans les locaux techniques ;
- Accessibilité des façades et des toitures quelles que soient leurs caractéristiques architecturales dans des conditions de sécurité optimales pour les agents d'entretien et de maintenance ;
- Accessibilité des gouttières et chenaux ;
- Accessibilité des parois vitrées, leur entretien devra être facile, sans nécessité de recourir à des appareils de levage type nacelle ou grue ;
- Position et répartition judicieuse des locaux destinés au stockage des produits et du matériel d'entretien courant, ainsi que des points d'eau pour le nettoyage ;
- Traitements particuliers des circulations très exposées à l'usure (revêtement de sol résistant, facile d'entretien, renforts d'angle...) ;
- Matériaux et matériels utilisés faisant l'objet d'une uniformisation entre lots et d'une normalisation de façon à faciliter le remplacement des pièces (pièces de rechange disponibles) et à garantir une certaine qualité du produit ;
- etc.

La fiabilité des solutions techniques constitue un critère de choix essentiel. Des dispositions seront prises pour qu'une défaillance individuelle (d'un composant de bâtiment) ne puisse avoir pour conséquence :

- Une perte ou une interruption généralisée d'une fonction ;
- Des risques de dommages sérieux pour les personnes ou les biens.

L'attention du concepteur est attirée sur les facilités de maintenance des locaux et du matériel :

- Nettoyage aisé des sols : revêtement en carrelage / sol souple,
- Entretien facile des locaux,
- Conception réglementaire en matière d'hygiène pour les sanitaires,
- Entretien des éléments en toiture : accès et points de fixation des dispositifs de travail en hauteur à bien faire figurer et faire valider par le CSPS (réglementation) et le MOA (utilisation).

Les appareils et les réseaux seront calibrés de manière à conserver une marge raisonnable de puissance et permettre des évolutions ultérieures et technologiques.

Le choix des prestations et des divers matériels ou appareils devra présenter les meilleurs rapports « qualité/prix » et « entretien/amortissement ».

A la réception, le concepteur devra fournir une notice d'entretien et de maintenance pour chaque équipement technique (éclairage, ventilation, climatisation...). Il en sera de même pour le second œuvre (revêtements de sol, menuiseries intérieures, métallerie, éléments de façade...).

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



### 3.5 Durabilité

Les équipements et matériaux mis en œuvre seront particulièrement robustes, adaptés et traités en qualité « anti-vandalisme », notamment ceux utilisés pour l'extérieur, et pour tous les espaces accessibles au public très sollicités.

Tous les matériaux constituant le futur aménagement devront être choisis pour leur durabilité. Ils devront offrir peu de prise à l'usure et résister aux agressions telles que les chocs, les rayures, les graffitis, les torsions, etc.

De manière générale, la conception et la réalisation devront garantir une pérennité globale de l'ouvrage selon les modalités suivantes :

- Structure ne nécessitant aucun gros entretien durant la vie de l'équipement ;
- Eaux pluviales recueillies devant être traitées par l'extérieur, et en aucun cas ramenées ou transiter par l'intérieur du bâtiment ;
- Hors d'air devant être conçu pour la durée de vie de l'équipement ;
- Revêtements extérieurs devant être autonettoyants et ne nécessitant aucun renouvellement (enduits, habillages, revêtements de toutes sortes) ;
- Nettoyage des façades, toitures, des menuiseries extérieures et ouvrages connexes ne nécessitant aucun équipement particulier pour un entretien à pieds d'œuvre (dans le cadre de l'application des règles définies par le code du travail). Dans le cas contraire, tous les équipements et matériels spécifiques seront inclus dans la prestation due au titre du marché.

Il ne sera pas admis des solutions techniques non assurables et/ou nécessitant des compléments d'assurances. Seules des solutions techniques habituellement établies et reconnues pour leur pérennité devront être mise en œuvre.

Il devra être tenu compte dans le choix des matériaux et équipement, de leur résistance aux déprédations, répondant à un usage très intensif.

Les éléments démontables (faux-plafonds, trappes d'accès...) devront résister aux poses et déposes dans le respect des impératifs du concepteur.

Les revêtements extérieurs devront être autonettoyants et ne nécessiteront aucun renouvellement.

Le nettoyage des menuiseries extérieures et des ouvrages connexes ne nécessitera aucun équipement particulier pour un entretien à pieds d'œuvre (dans le cadre de l'application des règles définies par le code du travail). Dans le cas contraire, tous les équipements et matériels spécifiques seront inclus dans la prestation due au titre du marché.

Les locaux devront être conçus afin de garantir un entretien aisé et normal sans action curative particulière, tant pour les sols que pour les parois.

Les accessoires tels que la quincaillerie des portes et menuiseries, les accessoires de manœuvre d'ouvrages, la robinetterie, les commandes de chasses d'eau de WC, les sèche-mains, les distributeurs divers, les appareils électriques et de sécurité devront être particulièrement robustes, réalisés dans des matériaux inaltérables, devant être fixés très solidement avec des systèmes inaccessibles sans équipements spécifiques.

Les réseaux de distribution et d'évacuation devront être accessibles dans les zones nécessitant leurs encastremements par des trappes de visite, des regards visitables étanches permettant le tringlage.

Sur les réseaux d'évacuations des EU/EV les coudes à 90° en pied de chute seront proscrits. Les distances entre pieds de chutes et regards visitables devront être réduites au maximum.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



Sur les réseaux de distribution EFS/ECS - incendie, des vannes permettront d'isoler à la fois un réseau, une antenne, un appareil.

Les équipements électriques, d'éclairage et d'éclairage de secours devront provenir de fabricants réputés garantissant un suivi de réapprovisionnement.

### 3.6 Economie d'énergie et d'usage

La conception devra concourir à économiser l'énergie et à abaisser les coûts d'exploitation.

Les pistes d'économies pourront être les suivantes :

- Prévoir une bonne isolation thermique ainsi qu'une ventilation efficace afin d'assurer un confort minimal dans les différents espaces et locaux.
- S'attacher à trouver la meilleure orientation possible, compte tenu des impératifs de ventilation naturelle, de lutte contre l'ensoleillement des locaux, et de protection contre les vents et les pluies cycloniques. La conception devra veiller au confort thermique du projet.
- Avoir une réflexion sur :
  - Les coupures de la ventilation par zone en cas de non-occupation,
  - Les luminaires à haut rendement,
  - Le fonctionnement des allumages pour l'éclairage,
  - Les installations techniques à haut rendement,
  - Le calorifugeage soigné des gaines et canalisations,
  - Le matériel économe en eau,
  - La récupération des eaux pluviales,
  - etc....

Les équipements de production de froid des chambres froides pourront être centralisés et devront disposer de coefficient de performances EER > 3.

L'appoint de production d'eau chaude pour le lave-vaisselle est assuré au moyen d'une production solaire permettant de réduire la consommation de l'équipement. Le maître d'œuvre s'assurera du bon dimensionnement et de l'état de l'installation.

Les panneaux solaires devront être orientés entre le nord-est et le nord-ouest et présenteront une inclinaison par rapport à l'horizontale comprise entre 10° et 30°, l'optimal étant à 21°.

Les éclairages de type LED seront privilégiés.

Les critères à vérifier pour choisir un luminaire de bonne qualité sont les suivants :

- Durée de vie supérieure à 30 000 voire 50 000 heures (norme L70)
- Efficacité supérieure à 70 lumen/W
- IRC (indice de rendu des couleurs) supérieur à 80%
- Durée de vie utile : L70 B50

Enfin les locaux devront être équipés de brasseurs d'air à raison d'un brasseur pour 10 m<sup>2</sup> avec commandes manuelles individuelles à 3 niveaux de vitesse, pâles en bois dont l'angle d'attaque de 10° minimum.

La hauteur minimale de mise en œuvre recommandée est de 2,3 m. Un diamètre de plus de 120 cm sera à privilégier.

Sont concernés :

- **Les salles de classe,**
- **La BCD,**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023





- **La salle de motricité,**
- **L'ensemble des bureaux administratifs.**

Le concepteur devra prévoir des brasseurs d'air dissociés par secteur dans les salles de classe.

L'utilisation de la climatisation n'est pas envisagée.

Le concepteur devra justifier ses choix techniques en coût d'investissement (y compris les subventions possibles) et en coût global auprès du Maître d'Ouvrage.

### *3.7 Production photovoltaïque*

Aucune étude n'est pas prévue pour l'aménagement de panneaux photovoltaïques.

### *3.8 Traitement des locaux*

Les bâtiments devront assurer :

- Une ambiance confortable des aménagements intérieurs pour **les bureaux administratifs et de repos, les salles de classe, ainsi que l'ensemble des espaces d'étude,**
- Un bon confort acoustique (utilisation de matériaux absorbant pour l'ensemble des revêtements, forme des locaux) pour **la salle de motricité et la cantine,**
- Un bon confort thermique (isolation de l'enveloppe en évitant les ponts thermiques, une bonne orientation du bâtiment,) notamment dans **la salle de motricité,**
- Une ventilation satisfaisante et adaptée pour chaque espace,
- Une sécurisation et une surveillance facile des locaux et des accès.

Les déplacements devront être aisés sur l'ensemble du site.

### *3.9 Gestion des besoins futurs*

Les locaux prévus pourront être soumis à des modifications d'utilisation. On recherchera des techniques constructives et des modes d'équipement facilitant les mutations futures.

### *3.10 Signalétique*

La signalétique sera à la fois informative, directionnelle et d'une grande lisibilité.

L'ensemble de la signalétique des bâtiments sera uniformisé au niveau de sa mise en forme et de sa présentation. Elle pourra pour autant comporter des pictogrammes, notamment pour les sanitaires, les cheminements, les locaux techniques.

Sur le plan de la sécurité (incendie...), tous les locaux doivent faire l'objet d'une signalétique conforme à la réglementation. Elle sera incluse dans la prestation des équipements, à savoir :

- Plan d'intervention « plan de secours » situé à l'entrée de bâtiment,
- Plans de sécurité,
- Panneaux directionnels matérialisant les dégagements,
- Signalisation des extincteurs,
- Éclairage de sécurité par blocs.



### 3.11 Eclairage naturel

L'éclairage naturel participant largement à la qualité de vie et au confort des usagers, tous les locaux à occupation prolongée (**salles de classe, bureaux administratifs, cantine** etc.), devront impérativement disposer d'accès à la lumière naturelle et à des vues sur l'extérieur à l'exception des locaux de stockage et autres locaux assimilés.

Le bâtiment devra être utilisé avec le maximum d'éclairage naturel homogène pendant la plus grande partie des heures diurnes.

L'exigence de confort visuel consiste très généralement d'une part à voir certains objets et sous certaines sources de lumières (naturelles et artificielles) sans être ébloui, et d'autre part à avoir une ambiance lumineuse satisfaisante quantitativement en termes d'éclairement et d'équilibre des luminances, et qualitativement en termes de couleurs. Ceci afin de faciliter le travail, les activités diverses, dans un souci de qualité, de productivité, ou d'agrément, en évitant la fatigue et les problèmes de santé liés aux troubles visuels.

Utilisée à bon escient, la lumière naturelle a des effets positifs, physiologiquement et psychologiquement, et est imposée par le Code du Travail.

Afin de réaliser les conditions de confort visuel, il convient d'assurer :

- Un éclairage naturel optimal en termes de confort afin de profiter au mieux de la lumière naturelle dans les espaces le nécessitant (espace à occupation prolongée comme les bureaux, salle de formation...).
- Un éclairage artificiel satisfaisant en l'absence ou en complément de lumière naturelle. Il s'agit de chercher, généralement, à obtenir un niveau d'éclairement artificiel suffisant tout en limitant les risques d'éblouissement par les luminaires.

Niveau d'éclairement préconisé sur les périodes d'occupation suivantes : 08h00 à 15h30						
100 lux (Circulations)	150 lux	200 lux (Accueil, vestiaires, sanitaires)	300 lux (Salles de classe, salle de motricité, cantine)	500 lux (BCD)	750 lux	1000 lux

Le concepteur veillera à atteindre pour chaque espace un facteur lumière du jour cohérent. Les niveaux d'autonomies doivent être justifiés par des simulations en éclairage naturel.

### 3.12 Pare-soleil et occultation

Le système de protection solaire passif prévu par le concepteur devra assurer un traitement efficace contre l'ensoleillement direct des locaux (store, brise-soleil orientable...).

La protection solaire doit être prise en compte en fonction de l'orientation des façades.

Les systèmes choisis, de protection solaire ainsi que d'occultation, devront être durables et ne nécessiteront pas d'entretien onéreux. Ils devront être impérativement protégés de l'empoussièrement et ne devront pas empêcher le nettoyage des parties vitrées.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



Le concepteur devra proposer des modes d'occultation pour certains locaux le nécessitant dans leur usage, même ponctuel.

Les sources d'éclairage naturel possibles dans les sanitaires devront être pourvues d'une protection discrétionnaire avec une dimension réduite et positionnées en hauteur.

Les locaux techniques seront totalement aveugles.

### 3.13 Eclairage artificiel

L'ambiance lumineuse de chacun des locaux devra correspondre à sa fonction tout en assurant un bon rendement général. L'éclairage artificiel assurera un éclairage moyen correspondant aux caractéristiques de chacun des locaux. Cependant, afin d'augmenter le confort en réduisant les adaptations visuelles, les éclairages ne doivent pas être trop différents.

L'éclairage intérieur sera géré par interrupteur.

Le concepteur proposera au maître d'ouvrage tout système d'éclairage artificiel intérieur afin d'atteindre les niveaux d'éclairements conforme avec la réglementation.

Pour maintenir ces niveaux d'éclairements moyens, le concepteur devra :

- Proposer un facteur de maintenance cohérent ;
- Spécifier les luminaires appropriés à l'environnement ;
- Proposer un programme de maintenance.

Le programme de maintenance devra spécifier :

- L'entretien des luminaires et des locaux ;
- Les fréquences de remplacement des lampes ;
- La méthode de nettoyage adaptée.

Le type de sources et de luminaires sera prévu dans un souci de performance lumineuse, d'économie énergétique et de durée de vie.

Les luminaires seront de type basse ou très basse luminance pour les parties communes, pour les bureaux et assimilés et les circulations. L'utilisation de LEDS pourra être prévue à condition que celles-ci respectent les contraintes d'éclairement attendues à moindre coût. Ils seront adaptés à un allumage très fréquent. L'allumage ou le réamorçage des luminaires devra être instantané.

Dans les locaux communs, les luminaires seront de préférence encastrés si présence d'un faux-plafond.

Tous les systèmes d'éclairage utilisés seront résistants aux chocs et devront être visitables pour l'entretien (dans le respect des règles de sécurité en vigueur).

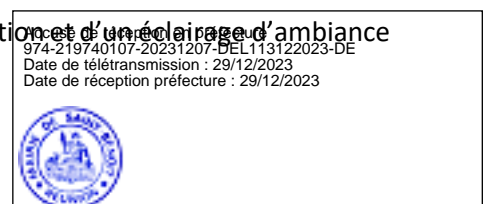
### 3.14 Eclairage de sécurité

Le concepteur devra prévoir un système par des Blocs Autonome d'Eclairage de Sécurité (BAES). Les BAES seront munis de testeurs intégrés et seront conformes aux normes ci-dessous (liste non exhaustive).

Normes	Intitulés
NF C 71-800	Aptitude à la fonction des blocs autonomes d'éclairage de sécurité d'évacuation
NF C 71-820	Systèmes de test automatique des BAES avec la performance SATI
NF C 71-022 (NF EN 60598-2-22)	Luminaires - partie 2-22 règles particulières luminaires pour éclairage de secours

Source : [www.promotelec.com](http://www.promotelec.com)

Le système d'éclairage de sécurité sera composé d'un éclairage d'évacuation et d'un éclairage d'ambiance ou antipanique.



L'éclairage d'évacuation devra permettre de :

- Reconnaître les obstacles,
- Signaler les issues de secours,
- Changer de direction.

Dans les circulations, les foyers lumineux auront un flux minimal de 45 lumens et seront espacés de 15 m tout au plus.

L'éclairage d'ambiance ou antipanique assurera un éclairement uniforme et une visibilité suffisante. Un flux minimal de 5 lumens/m<sup>2</sup> du local sera requis.

Les BAES d'évacuation et d'ambiance disposeront d'une autonomie supérieure à 1 h.

L'ensemble des BAES sera muni de protections en adéquation avec les locaux qu'ils desservent.

### *3.15 Renouvellement de l'air*

#### *3.15.1 Ventilation*

La ventilation naturelle est exigée et généralisée sur l'ensemble des locaux. Elle permettra d'améliorer le confort thermique du bâtiment. Des systèmes de ventilation naturels et mécaniques (brasseurs d'air) seront mis en place dans tous les locaux à occupation prolongée tels que **les salles de classe, la cantine, les bureaux administratifs et les espaces de repos.**

Ils seront choisis en accordant une attention particulière aux nuisances acoustiques qu'ils peuvent générer, notamment dans les locaux abritant des postes de travail (équilibre de l'installation, non transmission des bruits de moteurs, etc.).

Le concepteur devra s'assurer que le taux de porosité nécessaire pour une ventilation naturelle optimisée soit respecté dans l'ensemble des locaux. En cas d'impossibilité de garantir une bonne aération de certains locaux, il proposera au maître d'ouvrage un système de ventilation mécanique performant.

Les apports d'air neuf doivent être conformes à la réglementation et seront adaptés en fonction :

- De la configuration, l'orientation et la nature de l'enveloppe du bâtiment,
- De l'occupation des locaux,
- Des besoins en pression des locaux,
- Des équipements présents dans le local.

La vitesse de l'air limite au niveau des zones occupées de façon prolongée par les agents est de 0,25m/s.

En outre l'efficacité de la ventilation sera optimisée par :

- La localisation judicieuse des entrées et reprises d'air dans le local,
- Une bonne étanchéité du réseau de distribution,
- Une extraction optimale de l'air vicié,
- Un suivi des performances des systèmes de filtration d'air (détection du colmatage des filtre, rejets nocifs à éviter),
- La modularité de la ventilation en fonction des besoins.

Les locaux à pollution spécifique (sanitaires, local d'entretien, ...) seront en dépression et disposeront d'une ventilation adéquate.



### 3.15.2 Thermique

Le bâtiment devra respecter les principes de bio climatisme, visant à tirer profit des conditions extérieures pour la réduction des consommations énergétiques.

Le concepteur devra :

- Proposer tout système d'énergie renouvelable pertinent ;
- L'installation d'énergie renouvelable se veut partie intégrante de l'architecture du bâtiment, dans le respect de la réglementation urbaine ;
- Établir une étude de faisabilité des approvisionnements en énergie ;
- Justifier ses choix techniques en coût d'investissement (y compris les subventions possibles) et en coût global auprès du maître d'ouvrage.

Le concepteur devra porter en particulier sur le confort des usagers et la protection solaire dans tous les locaux exposés au rayonnement du soleil.

Une étude comparative des différents systèmes de production menée sur les solutions classiques et sur les solutions utilisant les énergies renouvelables (énergie solaire, photovoltaïque) sera proposée. Elle présentera les atouts techniques et économiques de chaque solution afin de permettre un choix pertinent.

Un juste équilibre doit être trouvé par le concepteur entre régulation du confort thermique du local et coûts de fonctionnement.

Une attention particulière sera portée sur le traitement thermique **des salles de classe et de motricité.**

### 3.15.3 Désenfumage

En matière de désenfumage, le concepteur se conformera à la réglementation en vigueur en fonction des locaux à traiter.

### 3.16 Acoustique

La qualité d'ambiance acoustique des lieux et le confort qu'elle procure aux occupants peuvent avoir une influence sur la qualité du travail, du sommeil, et sur les relations entre les occupants du bâtiment. Quand la qualité de l'ambiance se détériore et que le confort se dégrade, les effets observés peuvent se révéler rapidement très négatifs, comme la baisse de productivité, les conflits entre occupants et/ou de voisinage, voire des problèmes de santé.

Les attentes des occupants concernant le confort acoustique consistent généralement à vouloir concilier deux besoins :

- D'une part, ne pas être dérangés ou perturbés dans leurs activités par des bruits aériens intérieurs (provenant d'autres locaux voisins), des bruits de chocs ou d'équipements (provenant des différentes parties du bâtiment) et par les bruits de l'espace extérieur (transports, passants, chantier, etc.) ;
- Mais, d'autre part, garder le contact auditif avec l'environnement intérieur et extérieur en percevant les signaux qui leur sont utiles ou qu'ils jugent intéressants.

Le confort acoustique dépend également des conditions locales, de l'aménagement de la parcelle et des caractéristiques du bâtiment lui-même.

Dans un projet de bâtiment, les préoccupations de confort acoustique doivent se traiter à différents niveaux et se structurent ainsi :

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



- Les dispositions architecturales spatiales, incluant l'organisation du plan-masse, responsabilisant les intervenants dans les premières phases de la conception ;
- L'isolation acoustique du bâtiment par rapport aux bruits de l'espace extérieur (aériens et d'origine vibratoire) ;
- L'isolation acoustique des locaux vis-à-vis des bruits intérieurs (aériens, de chocs, d'équipements, et d'origine vibratoire) ;
- L'acoustique interne des locaux en fonction de leur destination ;
- La création d'une ambiance acoustique extérieure satisfaisante.

L'attention du concepteur est attirée sur l'importance que revêt le traitement acoustique :

- Isolement maximum aux bruits extérieurs ;
- Isolation par rapport aux circulations intérieures et des locaux entre eux ;
- Isolation par rapport aux nuisances sonores propres au bâtiment (ventilation, descentes d'eau).

L'isolation des locaux entre eux, en particulier pour les locaux bruyants et avec les circulations, devra être prise en considération. Il en sera de même pour les bruits d'impact.

Une attention particulière devra être portée au niveau **des salles de classe, notamment de la classe ULIS, la salle de motricité et la cantine**, afin d'éviter la propagation du son entre les locaux d'un même étage, mais également entre les étages.

### Spécifications acoustiques

Acoustique interne	
Cantine ≥ 250 m <sup>3</sup>	0,4 s ≤ Tr ≤ 1,2 s
BCD, salle de motricité	0,4 s ≤ Tr ≤ 0,8 s
Sanitaires	0,4 s ≤ Tr ≤ 0,8 s

Local de réception	Isolement
Salle de danse, salle de musique	43 dB
BCD	43 dB
Cantine	40 dB

Niveau de bruits de choc transmis dans les espaces	
Salle de motricité	L'nTw ≤ 45 dB
Tous locaux hors vestiaires, sanitaires et stock	L'nTw ≤ 60 dB

Bruits d'équipement dans les espaces	
Cantine ≥ 250 m <sup>3</sup>	LnAT ≤ 33 dB pour les équipements en continu LnAT ≤ 38 dB pour les équipements intermittents
BCD, Salle de danse, salle de musique	LnAT ≤ 38 dB pour les équipements en continu

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



LnAT ≤43 dB pour les équipements intermittents
--

### 3.17V.R.D

Le concepteur sera chargé de vérifier la capacité des raccordements aux réseaux publics les plus proches et dévoyer les réseaux existants traversant le site si nécessaire :

- Eaux pluviales,
- Eaux usées,
- Eaux potables,
- Téléphonie,
- Électricité,
- Voiries.

Toutes les mesures devront être prises pour assurer une bonne distribution en fluides (eau, électricité...).

### 3.18 Fondations

Les fondations devront être réalisées suivant les recommandations du rapport d'étude géotechnique.

### 3.19 Structure – Gros œuvre

Les calculs de solidité et de stabilité des ouvrages, le dimensionnement des évacuations EP, la structure et les toitures seront calculées suivant des hypothèses extrêmes liées à la région, conformément à la réglementation en vigueur.

Le choix de la trame et du parti de structure doit garantir les possibilités d'évolution du bâtiment.

Toutes les précautions seront prises pour empêcher les remontées d'humidité en murs et dallage en mettant en place une étanchéité conforme aux règles de l'art et des drains périphériques en partie basse des fondations.

Les isolations thermiques et acoustiques seront intégrées sur l'ensemble des bâtiments neufs.

### 3.20 Charpente – Couverture – Etanchéité

Le choix des matériaux sera adapté au climat, au type de toiture et au mode d'utilisation.

La toiture recevra une isolation efficace.

Les toitures terrasses devront intégrer les dispositifs de sécurité contre les chutes (ancrages, lignes de vie, garde-corps, échelles, etc.) conformes aux normes européennes en vigueur.

Les relevés d'étanchéité devront être conçus et protégés mécaniquement de façon à éviter tout risque de blessure corporelle.

Les protections devront pouvoir être démontées sans dégradation des ouvrages et permettre ainsi d'accéder aux relevés pour leur maintenance.

Dans le cas d'équipements situés en toiture, des chemins d'accès seront prévus afin de faciliter les interventions de maintenance.

Il conviendra d'étudier avec soin la volumétrie des corps de bâtiment en évitant une trop grande complexité.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



Les principes constructifs (structure, façades, relevés ou raccords d'étanchéité...) découlant du parti architectural seront d'une conception simple, robuste et fiable.

### 3.21 Façades

Les façades doivent être traitées de manière à résister aux différentes agressions auxquelles elles peuvent être soumises :

- Traitement antisalissures des pieds de murs,
- Traitement des écoulements le long des façades (gouttières et descentes pour l'évacuation des eaux de pluie),
- Traitement résistance au vandalisme.

Les matériaux choisis (façade et menuiseries extérieures) devront justifier de :

- Leur solidité adaptée à l'usage des espaces extérieurs contigus.
- Leurs qualités de vieillissement. Les revêtements de façades devront éviter un ravalement dans un délai inférieur à 15 ans.
- De leur facilité d'entretien.

Ainsi, la conception devra notamment prévoir :

- La protection contre les salissures et dégradations en pieds de façades, par l'emploi de matériaux robustes ;
- La collecte et l'évacuation des eaux pluviales en évitant tout écoulement sur les parements des façades ;
- Dans le cas de chutes EP intérieures éventuelles, celles-ci ne devront pas être encastrées mais apparentes ou installées dans une véritable gaine démontable et accessible sur toute la hauteur de l'ouvrage ;
- Des gouttes d'eau ou larmiers évitant les spectres d'écoulements ;
- L'accessibilité des éléments pouvant nécessiter une maintenance ou un remplacement durant la vie de l'ouvrage ;
- Les dispositifs permettant l'accessibilité extérieure et intérieure des façades pour en permettre le nettoyage dans des conditions normales ;
- Des surfaces présentant des qualités d'auto-nettoyage satisfaisantes.

Le concepteur devra prévoir impérativement des gouttières et des descentes pour l'évacuation des eaux de pluie, avec raccordement au réseau d'évacuation éloigné des pieds de bâtiment.

Dans le cas de zones enduites :

- Enduit hydraulique minéral lisse traditionnel avec classement MERUC ou équivalent, épaisseur 12 mm sur maçonnerie et épaisseur 8 mm sur béton ou sur corps d'enduit ;
- Parties saillantes arrondies ;
- Enduit compatible en application sur isolant thermique extérieur de façade (ITE) ;
- Traitement des protections en pieds de façades.

Dans le cas de peinture en façades : peinture imperméable.

En sous-face de débords de dalles, y compris les chants des dalles :

- Préparation du support, peinture pliolithe ;
- Résistance aux intempéries et aux UV.

Pour les parties horizontales des ouvrages (dessus de murs, dessus de poutres...), les couvertines seront en matériau naturel pérenne, avec gouttes d'eau.

Des protections seront prévues au niveau des ouvertures de manière à assurer

Accusé de réception en préfecture  
N°740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023





- Une protection antieffraction pour les ouvertures situées au RdC ou facilement accessibles ;
- Une protection solaire pour les orientations exposées au soleil.

Ces protections seront choisies suivant des critères de robustesse et de maniabilité prenant en compte les différents usages.

Les parties saillantes dangereuses seront proscrites. Toutes les parties saillantes accessibles seront protégées.

La conception évitera toute nuisance sonore dues au vent sur les façades (phénomènes vibratoires, de sifflement...).

On veillera à l'accessibilité de toutes les parties et organes de l'ouvrage devant être maintenus ou remplacés périodiquement.

Des conditions optimales de nettoyage extérieur des vitrages devront être remplies. Il sera donc impératif de garantir l'accessibilité à la totalité de la surface des éléments vitrés sur les deux faces (intérieure et extérieure).

Les parties non-vitrées des façades demanderont un entretien minimal. Elles seront de préférence auto-lavables.

Le concepteur devra préciser le principe de nettoyage des façades proposé.

### 3.22 Murs – Cloisonnements

Les murs et cloisons intérieurs devront :

- Une résistance et une solidité adaptée à l'usage des pièces qu'ils délimitent
- Être résistants aux chocs,
- Répondre aux exigences acoustiques, d'isolation et de sécurité incendie,
- Être d'entretien aisé,
- Être de résistance mécanique adaptée au niveau de protection souhaité du local,
- Permettre la fixation du matériel et équipements légers,
- Être insensibles à l'humidité,
- Être anti-poussière.

Les saillies dangereuses et les aspérités des locaux accessibles aux enfants seront proscrites en deçà de 1,10 m au-dessus du sol.

Dans les autres locaux, les angles saillants seront protégés ou arrondis.

Le choix du type de cloisonnement est laissé libre au concepteur.

Le parement des cloisons sur les circulations devra avoir une bonne résistance mécanique aux chocs, en particulier avec un dispositif de renforcement à tous les angles saillants. Tous les angles seront renforcés par profilé intégré. Ainsi pour les matériaux à base de plâtre, ce seront les produits « haute dureté » ou les plaques de plâtre « haute résistance » qui seront utilisés. Le revêtement mural mis en œuvre devra résister aux nettoyages intensifs au moyen de détergents puissants, jusqu'à 1,20 m à partir du sol, particulièrement pour **la cantine, la cuisine, les vestiaires, les douches, les sanitaires, ainsi que les circulations horizontales et verticales.**

Les cloisons de distribution devront respecter les exigences liées à la sécurité incendie.

### 3.23 Sols

Les revêtements de sol et plinthes présentent :

- Une résistance et une solidité adaptée à leur usage,
- Une grande résistance aux chocs éventuels et au trafic, au passage éventuel de matériel sur roulettes,
- Une facilité d'entretien pour des conditions d'hygiène rigoureuses

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



- Une typologie non-glissante, antidérapante,
- Une réponse aux exigences acoustiques, d'isolation et de sécurité incendie,
- Une étanchéité à l'eau dans les sanitaires, les vestiaires etc.,
- Des plinthes de protection (7 à 10 cm de hauteur),
- Être anti-poussière ;
- Proscrire les produits toxiques ou allergènes dans la composition des revêtements de sol et des colles.

Un siphon de sol sera demandé dans tous les locaux dont le sol devra pouvoir être nettoyé par lessivage à grande eau. Le sol présentera donc une légère pente garantissant la collecte des eaux au niveau des siphons. La parfaite étanchéité de ces locaux vis-à-vis des locaux mitoyens sera impérative.

Les revêtements de sol devront respecter les classements UPEC.

Les accès directs à l'intérieur depuis l'extérieur (**salles de classe, cantine, salle de motricité, BCD...**) seront traités afin d'éviter de salir l'ensemble des locaux intérieurs.

L'ensemble des cheminements extérieurs et intérieurs bénéficieront systématiquement de revêtements de sols antidérapants et non bruyants. Les matériaux présentant des trous, fentes et autres risques, ou ralentissant la progression des usagers (talons, béquilles/cannes), y compris PMR, seront proscrits.

### 3.24 Plafonds

Les plafonds devront :

- Présenter une résistance et une solidité adaptée à leur usage,
- Permettre la distribution des réseaux,
- Être adapté dans les locaux humides,
- Être avec de bonnes caractéristiques acoustiques et thermiques,
- Répondre aux exigences de sécurité incendie.

Les plafonds devront obligatoirement comporter des trappes de visite au droit de chaque équipement devant faire l'objet de maintenance.

### 3.25 Menuiseries intérieures

L'intégralité des menuiseries intérieures est à renouveler. La qualité proposée devra permettre :

- De réduire au minimum l'entretien et la maintenance.
- La durabilité (robustesse, protections bas de portes, pare-chocs) selon leur utilisation prévue.
- De répondre aux exigences acoustiques et de sécurité incendie.

Les portes étant des composantes du bâtiment très sollicitées, une attention toute particulière sera portée à leur robustesse. Les bas des portes **des vestiaires, de la cuisine, des locaux de stockage et du local déchet** devront être particulièrement renforcés par des plaques de protection pare-chocs. A chaque porte sera associé un butoir de protection de fin de course.

Dimension indicative des portes (à corrélérer avec les demandes spécifiques dans les fiches programme détaillées) :

- 0,90 m de large minimum x hauteur standard dans la plupart des locaux ;
- 1,20 à 1,40 m de large (2 vantaux inégaux de 0,90 m + 0,30 ou 0,50 m) minimum x hauteur standard pour les locaux techniques et les locaux avec nécessité de passage important lié au matériel entreposé ;
- 1,40 m de large minimum x hauteur standard pour les circulations ;
- 1,60 m de large minimum x toute hauteur pour l'entrée au hall d'accueil

réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



Les portes coulissantes seront proscrites.

### 3.26 Menuiseries extérieures

Le choix du type de menuiseries extérieures est pour l'instant laissé libre au concepteur. Cependant, il devra assurer plusieurs fonctions :

- Protection des effets du climat,
- Permettre une visibilité sur l'extérieur,
- Assurer le renouvellement d'air si nécessaire,
- Protéger contre l'intrusion,
- etc.

La qualité proposée devra permettre :

- De réduire au minimum l'entretien et la maintenance.
- La durabilité (robustesse, protection bas de portes, pare-chocs).
- De répondre aux exigences acoustiques et thermiques.

Critère de choix : robustesse, esthétique, performance acoustique, thermique et durabilité.

Dans le cas d'un choix métallique, elles disposeront de rupteurs de pont thermique et seront résistantes à la corrosion.

Dans le cas d'aluminium, la qualité sera de type QUALICOAT et QUALIMARINE. La qualité proposée réduira au minimum l'entretien et la maintenance de ces menuiseries dans le temps.

Les systèmes de menuiseries à rupture de pont thermique (RPT) doivent bénéficier d'un Agrément Technique Européen (ATE) ou d'un Avis Technique du CSTB ou équivalent.

Les menuiseries extérieures auront un classement adapté à leur situation.

Un dispositif de condamnation des châssis des locaux sera prévu.

A chaque porte sera associé un ferme-porte ou un butoir de protection de fin de course.

Les accessoires (poignées, paumelles, pré-cadre...) présenteront les mêmes qualités de résistance aux intempéries.

Les profilés de seuils des baies ne devront pas présenter d'arrêtes ou d'angles saillants et recevront toutes protections adaptées nécessaires afin d'éviter tout préjudice corporel.

Les portes extérieures donnant accès à l'intérieur des locaux seront vitrées et à huisseries métalliques (à l'exception des locaux techniques portes huisseries totalement métalliques).

Le concepteur devra prévoir des protections solaires passives sur toutes les façades exposées aux rayons du soleil. Il conviendra de vérifier que les éventuelles protections solaires extérieures permettent un nettoyage facile des menuiseries extérieures.

Le classement sera adapté aux conditions du site (système renforcé au vent), marquage CE.

### 3.27 Serrurerie – Quincaillerie

Les portes des **accès principaux, des locaux techniques, des locaux de stockage, du local de stockage des produits dangereux et des locaux sensibles** seront équipées de serrures de sécurité renforcée reproductibles (canon européen).

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



Les autres locaux seront équipés de serrures simples sécurité.

L'ensemble des serrures répondra à un organigramme à préparer conjointement avec le MOA.

Prévoir pour les portes des sanitaires et des vestiaires, une condamnation déverrouillable de l'extérieur et avec indicateur de présence.

### *3.28 Plomberie sanitaire*

Les points d'eau froide et d'eau chaude correspondront aux besoins liés à l'activité de l'espace et comprendront l'arrivée et l'évacuation des eaux, l'équipement de plomberie et sanitaire correspondant.

Les équipements devront permettre un entretien facile et présenter une grande robustesse, notamment les sanitaires dédiés aux élèves. Les canalisations de distribution d'eau seront incorrodables.

La température de contact des conduites et des corps de chauffe doit être inférieure à 60 °C.

Pour les locaux accessibles au public, notamment les enfants, l'eau chaude sanitaire doit être impérativement réglée à une température maximale de 40 °C.

Le concepteur devra veiller à la conformité d'une installation anti-légionellose sur le réseau de distribution des eaux chaudes sanitaires. La température à la production et le réseau bouclé seront à dimensionner en conséquence. Les bras morts seront proscrits.

Le réseau permettra de se prémunir des fuites en installant des robinets d'arrêt sur le circuit de distribution (arrêt aisé des fuites). Toutes les canalisations seront visitables.

Les distributions d'eau seront commandées par :

- Bouton poussoir temporisé pour les lavabos, les WC, les points de puisage ;
- Mitigeur temporisé pour les éviers.

Dans un souci d'économie en eau, les robinetteries disposeront de mousseurs et réducteurs de débits.

Le choix des équipements intégrera la préoccupation rigoureuse de l'entretien et de l'hygiène.

La hauteur des équipements et leur maniement devront être adaptés aux usagers concernés, y compris PMR.

Les lavabos seront d'un type du commerce. Leur forme et leur position tiendront compte de la nécessité d'obtenir une circulation aisée dans le local comprenant l'ensemble des équipements.

Prévoir les accessoires suivant en plus des équipements :

- Distributeur de papier hygiénique à rouleau pour chaque WC,
- Miroir au droit de chaque lavabo ou vasque,
- Porte serviette, patère, porte savon dans les blocs sanitaires.

Une attention particulière devra être portée à la robustesse des équipements mis à disposition pour les élèves.

### *3.29 Production d'eau chaude solaire*

Installation centralisée avec une production solaire. Taux de couverture solaire moyenne annuelle de 70%.

Température de stockage : 60 °C

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



Température de distribution : 55 °C et 50°C max au point de puisage.

Des dispositifs évitant le développement de légionelles seront mis en œuvre.

Gestion du fonctionnement de l'appoint qui permettrait le maintien la température au-dessus de 50°C en cas de faible ensoleillement mais sans se substituer au solaire.

### 3.30 Froid alimentaire

L'ensemble groupe et évaporateur de la préparation froide et de prétraitement sera de type « double flux » pour salle de travail réfrigérée à +12°C :

- Groupe de condensation à air, carrossé pour montage extérieur comprenant un compresseur hermétique sur silentblocs, condenseur à air avec ventilateur hélicoïde, réservoir de liquide, filtre déshydrateur et voyant de liquide ; vannes de service avec prise de pression ; pressostat de sécurité.
- L'évaporateur est scindé en deux parties de puissance égale de chaque côté de la carrosserie, le ou les ventilateurs se trouvent en partie centrale ceux-ci soufflent l'air sur les deux parties guidées par des déflecteurs. Les panneaux latéraux sont démontables pour l'accès à la maintenance de l'équipement.

L'ensemble groupe et évaporateur de la chambre froide positive sera de type simple flux pour chambre froide réfrigérée de 0 à +3°C :

- Groupe de condensation à air, carrossé pour montage extérieur comprenant un compresseur hermétique sur silentblocs, condenseur à air avec ventilateur hélicoïde, réservoir de liquide, filtre déshydrateur et voyant de liquide ; vannes de service avec prise de pression ; pressostat de sécurité.
- L'évaporateur est de type monobloc, les ventilateurs se trouvent en partie frontale et soufflent de manière rectiligne. Les panneaux sont démontables pour l'accès à la maintenance de l'équipement.

Les fluides frigorigènes utilisés devront respecter les normes actuellement en vigueur.

### 3.31 Courants forts

Le concepteur prévoira la mise aux normes du réseau électrique, en conformité avec la norme NF C 15-100.

Le principe de distribution et de répartition des installations permettra un entretien et une évolution simple.

Le concepteur et son BET devront définir le bilan de puissance.

L'extension du réseau vers de nouveaux locaux devra pouvoir être réalisée sans difficulté. Les réseaux courants forts et courants faibles devront être isolés et séparés.

Les installations électriques devront disposer :

- D'appareil général de coupure, de protection, de temporisation et de gestion ;
- Des prises de courants avec obturateurs d'alvéoles ;
- De conducteurs de protections équipotentielles dans tous les circuits.

De plus, le concepteur devra s'assurer du respect des sections pour les conducteurs en cuivre, du calibre de protection et de l'appareillage (disjoncteur ou interrupteur différentiel) selon la nature du circuit.

La mise en place d'un dispositif parafoudre est à prévoir pour pallier aux problèmes de surtensions électriques transitoires générée par la foudre.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



Les commandes électriques et les déclencheurs manuels d'urgence seront situés à une hauteur de 1,30 m du sol fini.

Les prises de courant seront munies d'un système d'obstruction automatique et seront positionnées à :

- 1,30 m du sol fini dans les locaux d'accueil de jeunes enfants ;
- 0,40 m du sol fini dans autres locaux ;
- Écarter des projections d'eau dans les locaux humides (au-dessus des lavabos, plan de travail, etc.).

### *3.32 Courants faibles*

Le concepteur devra prévoir des équipements de câblage supportant la téléphonie, l'informatique, la vidéo, le wifi, les alarmes etc.

L'ensemble des règles relatives à la téléphonie sera pris en compte suivant les normes.

La distribution sera réalisée à partir d'une armoire générale à travers des tableaux divisionnaires de zone par niveau, par le biais de gaines électriques et des chemins de câbles dissimulés mais facilement accessibles (en faux plafond des circulations ou équivalent).

L'informatisation des fonctions impliquera une réflexion du concepteur sur l'organisation du réseau.

L'ensemble du bâtiment sera pourvu de baies de brassage et d'un pré-câblage informatique.

Les tableaux de répartitions informatiques doivent posséder des terminaisons RJ 45.

Le câblage sera au minimum de catégorie 6 et de classe E.

Le précâblage sera organisé en étoile, autour des locaux de sous-répartition judicieusement répartis. La longueur des branches du précâblage sera impérativement inférieure à 90 m.

**Le poste de travail (PT1) est composé de 2 prises de courant (PC), 2 PC ondulées et 2 prises réseaux (PJ).**

**Le poste de travail (PT2) est composé de 4 PC, 2 PC ondulées et 2 PJ.**

**Les salles de classe et salle ULIS seront disposées de 1 PC au plafond, 4 PC et d'un accès informatique wifi.**

**La salle de classe mutualisable sera composée de 2 PC au plafond, 2 PJ, 1 PC sur chaque mur (hors cloisons mobiles) et d'un accès informatique wifi.**

**La salle de travail des enseignants sera composée de 8 PT1, 2 PT2 et d'un accès informatique wifi.**

**La Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) sera composée de 2 PT2, 1 PC au plafond, 2 PC dans la salle et d'un accès informatique wifi.**

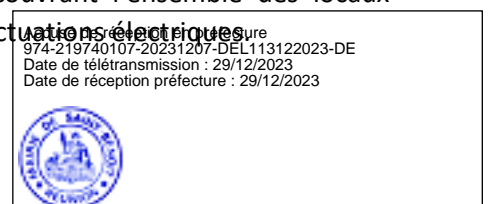
**La salle de motricité sera équipée de 2 PC, 1 PC au plafond, 1 PJ et d'un accès informatique.**

Le wifi sera accessible sur l'ensemble des niveaux.

### *3.33 Prises électriques, prises réseaux et USB*

Des blocs prises équiperont systématiquement chaque poste de travail doté de moyens informatiques et autres locaux le nécessitant. Leurs positions devront être étudiées par rapport à l'orientation du mobilier, l'éclairage naturel et les accès.

Les prises ondulées s'organiseront sur un circuit principal distinct couvrant l'ensemble des locaux disposant de moyens informatiques ou d'appareillages sensibles aux fluctuations électriques.



Pour faciliter les opérations d'entretien et de maintenance, une répartition judicieuse des prises de courants sera prévue dans l'ensemble des locaux.

### *3.34 Appareils élévateurs*

Le bâtiment devra prévoir un ascenseur qui permettra l'accessibilité des PMR à l'ensemble de chaque étage.

Les finitions seront les suivantes :

- Portes d'encadrement en acier inoxydable ;
- Intérieur de la cabine recevant un revêtement permettant d'éviter le vandalisme et les graffitis. Il présentera une bonne résistance aux chocs ;
- Etc.

### *3.35 Equipements divers*

Suivant la nature du local, des équipements sont à prévoir au titre de l'opération. Il s'agit des équipements intégrés et fixes tels que :

- L'équipement scellé aux murs (écrans, panneaux d'affichage, appareils sanitaires...) ;
- Le mobilier destiné à structurer les espaces (placards, plan de travail et placards intégrés...) ;
- L'ensemble des luminaires ;
- L'ensemble des protections solaires ;
- Etc.

Une liste exhaustive des équipements et matériel à comprendre dans la mission du concepteur devra être établie en phase AVP entre le concepteur et le Maître d'Ouvrage. Tous les équipements seront particulièrement robustes et traités « anti-vandalisme » aussi bien au niveau de leur solidité propre qu'au niveau de la solidité de leur mode d'accrochage/fixation.

### *3.36 Equipements de cuisine*

Le choix des équipements et matériels de production répondra aux exigences suivantes :

- Performances techniques des installations
- Qualité d'hygiène et de traçabilité,
- Qualité de performances ergonomiques du poste de travail,
- Qualité de confort thermique et phonique,
- Garanties et services après-vente des installations et des équipements,
- Les fabricants devront garantir une certification ISO maximum des équipements et s'engager dans une démarche écoresponsable maximale sur le recyclage des matériels en fin de vie.

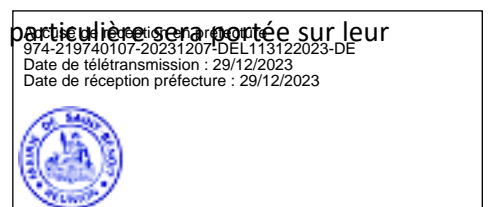
Les inox préconisés pour les équipements devront respecter la norme hygiène alimentaire NF-A36-711, soit de l'inox AISI 304 18/10 ou AISI 441.

### *3.37 Mobilier*

Les éléments relevant du mobilier ne sont pas à prévoir au titre de l'opération. Toutefois, afin de juger de la fonctionnalité des espaces, le concepteur devra prévoir dans son projet l'agencement de l'ensemble du mobilier et le faire apparaître sur ses plans.

De plus, une liste exhaustive du mobilier à comprendre dans la mission du concepteur devra être établie en phase AVP entre le concepteur et le maître d'ouvrage.

Le mobilier choisi devra être adapté à la taille des élèves. Une attention particulière sera portée sur leur robustesse.



## Annexes

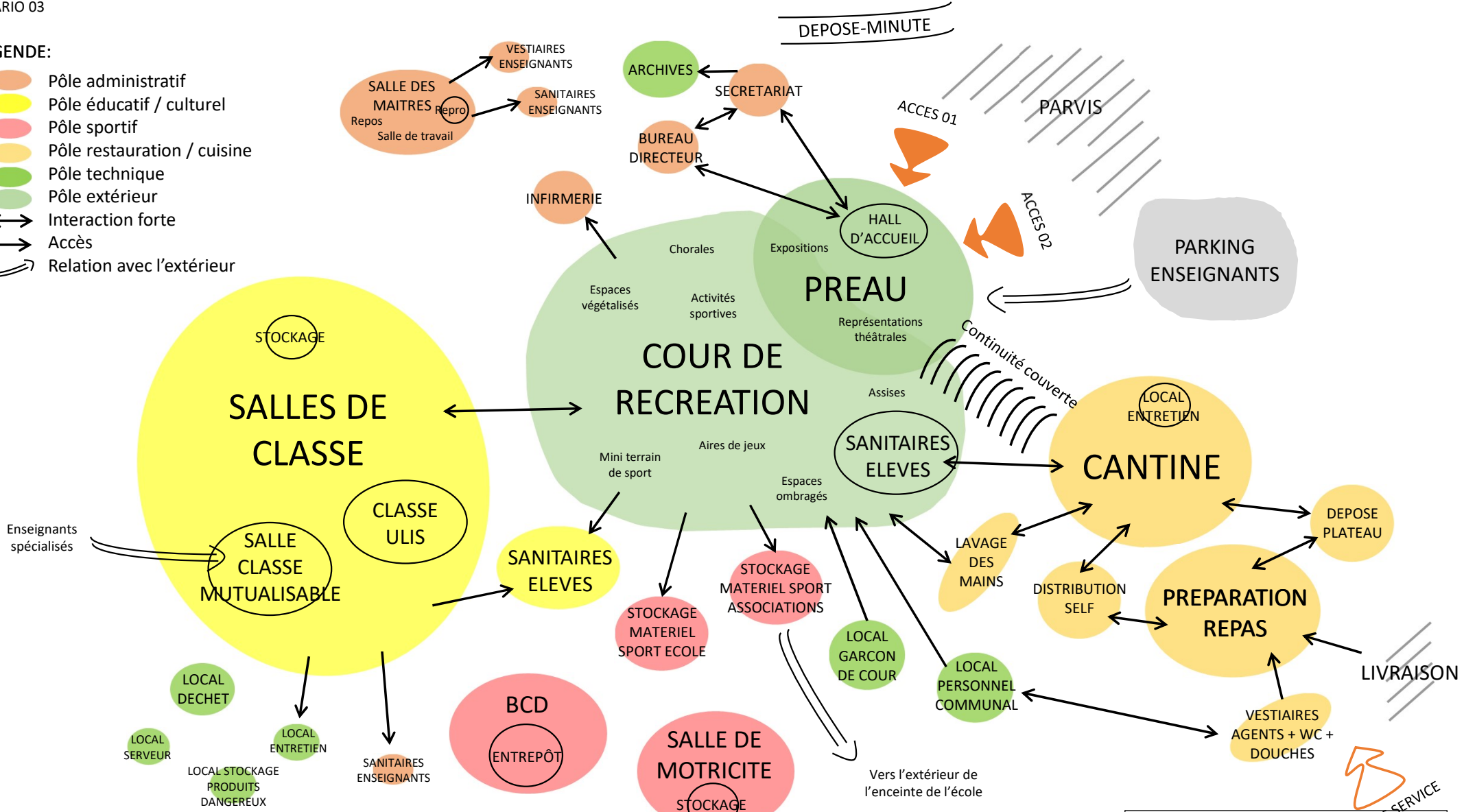
- Proposition d'organigramme correspondant au scénario retenu
- Tableau de surface correspondant
- Fiches programme détaillées par espace

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023






- LEGENDE:**
- Pôle administratif
  - Pôle éducatif / culturel
  - Pôle sportif
  - Pôle restauration / cuisine
  - Pôle technique
  - Pôle extérieur
  - Interaction forte
  - Accès
  - Relation avec l'extérieur



Accusé de réception en préfecture  
 974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
 Date de télétransmission : 29/12/2023  
 Date de réception préfecture : 29/12/2023



**TABLEAU DE SURFACES ECOLE**

		PROPOSITION SCENARIO 03 - 25 classes (+5)		
		NOMBRE	SURFACE UTILE UNITAIRE	SURFACE UTILE TOTALE
	<b>PARVIS</b>	1	100	100
	<b>ACCUEIL ECOLE</b>			
A1	Accueil	2	20	40
	<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>40</b>
	<b>POLE ADMINISTRATIF</b>			
B1	Bureau direction	1	15	15
B2	Secretariat	1	12	12
B3	Infirmier/Assistante sociale/Psy	1	15	15
B4	Salle des maîtres (espace repos)	1	32	32
B5	Salle de travail enseignants + repro	1	32	32
B6	Vestiaires / douches enseignants	2	8	16
B7	Sanitaires enseignants	4	4	16
	<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>138</b>
	<b>POLE EDUCATIF / CULTUREL</b>			
C1	Salle de classe	25	50	1250
C2	Classe ULIS	1	50	50
C3	Stockage salle de classe	12,5	5	62,5
C4	Salle de classe mutualisable	1	50	50
C5	BCD Bibliothèque Centre Documentaire	1	75	75
C6	Entrepôt BCD	1	20	20
C7	Sanitaires élèves	6	36	216
	<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>1724</b>
	<b>POLE SPORTIF</b>			
D1	Salle de motricité	1	100	100
D2	Stockage salle motricité	1	15	15
D3	Stockage matériel de sport école	1	15	15
D4	Stockage matériel de sport associations	1	15	15
	<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>145</b>
	<b>RESTAURATION</b>			
E1	Cantine	1	315	315
	Lavage des mains	1	20	20
E2	Local entretien restaurant	1	5	5
	<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>340</b>
	<b>CUISINE &amp; DISTRIBUTION REPAS</b>			
F1	Réception des livraisons	1	10	10
F2	Entretien cuisine	1	10	10
F3	Chambre froide +	1	15	15
F4	Préparation froide	1	30	30
F5	Remise en température	1	15	15
F7	Distribution self	1	35	35
F8	Dépose plateau + laverie	1	50	60
F9	Plonge batterie	1	10	10
F10	Stock propre	1	15	15
F11	Local poubelle	1	12	12
F12	Vestiaires / sanitaires / douches	2	15	30
	<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>242</b>
	<b>POLE TECHNIQUE</b>			
G1	Local personnel communal	1	30	30
G2	Local garçon de cour	1	15	15
G3	Local entretien	2	5	10
G4	Local stockage produits dangereux	1	5	5
G5	Local archives	1	20	20
G6	Local serveur	1	5	5
G7	Local déchet	1	10	10
G8	Local SSI	1	6	6
	<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>101</b>
	<b>CIRCULATIONS</b>			<b>409</b>
	<b>TOTAL ESPACES INTERIEURS</b>			<b>3139</b>
	<b>POLE EXTERIEUR</b>			
H1	Cour de récréation	1	1240	1240
H2	Préau	1	480	480
	<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>1720</b>
	<b>CIRCULATIONS EXTERIEURS/PARKING</b>			
I1	Dépose-minute	1	200	200
	Aire de bus scolaire			
I2	Parking personnel/enseignants VL	37,5	13	488
I3	Parking personnel/enseignants 2 roues	50	2	100
I4	Aire de livraison	1	100	100
	<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>888</b>
	<b>TOTAL ESPACES EXTERIEURS</b>			<b>2708</b>

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
 Date de télétransmission : 29/12/2023  
 Date de réception préfecture : 29/12/2023



<b>ACCUEIL</b>	<b>FICHE A1</b>	
	<b>EXIGENCES PROGRAMMES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Accueil du public
Usagers		Public
Définition du local / espace		Espace abrité et ouvert sur l'extérieur, pouvant faire partie du préau
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 3 m
Position dans le bâtiment		Rez-de-chaussée, à proximité du parvis extérieur protégé
Eclairage naturel		Oui
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Anti-dérapant
Plafonds	Nature	Béton ou tôle à > 2,6 m
Accès	Caractéristique	2 accès piétons publics + 1 accès de livraison Portails électriques et manuels + interphone
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	s.o.
Traitement de l'air	Type de ventilation	Ventilation naturelle
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents
	Commandes d'éclairage	Horodateur / commandes manuelles accessibles depuis le bureau du directeur
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	Oui
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 vidoir avec robinet de puisage (eau-froide uniquement)
Aménagements spécifiques		Siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Tableaux d'affichage, tableaux d'exposition etc.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



BUREAU DE DIRECTION	FICHE B1	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Bureau du directeur
Usagers		Directeur, tout public
Définition du local / espace		Bureau individuel de travail
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		A l'entrée au rez-de-chaussée, en relation avec le secrétariat
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte battante
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Sol souple
	Classement UPEC	U2sP3E1Co
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Revêtement assorti
Plafonds	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme à un bureau recevant du public
Traitement de l'air	Type de ventilation	BA (été)/ Ventilation naturelle (hiver)
Réseaux courants forts	Poste de travail	1 PT2
	Prises de courant	1 prise pour le ménage
	Type d'éclairage	Pavés LED
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Non
Sureté	Grille de protection	Oui
	Détecteur de mouvement	Oui
Aménagements spécifiques		Interphone, commande de la direction des portails, attentes pour le téléphone, wifi
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Bureau, chaise, signalétique, rangements, table pour accueil des parents, équipement de bureau + équipement général

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



<b>SECRETARIAT</b>	<b>FICHE B2</b>	
	<b>EXIGENCES PROGRAMMES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Accueil du public
Usagers		Tout public
Définition du local / espace		Espace dédié au secrétariat
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		A l'entrée au rez-de-chaussée, en relation avec le bureau de direction
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Aluminium
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	Double-porte anti-effraction
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Sol souple
	Classement UPEC	U3sP3E2C1
	Couleur	Au choix de la MOE
Plafonds	Plinthes	Revêtement assorti
	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique
Eclairage artificiel	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairement	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme à un accueil recevant du public
Traitement de l'air	Type de ventilation	BA (été)/ Ventilation naturelle (hiver)
Réseaux courants forts	Poste de travail	2 PT1
	Prises de courant	1 prise pour le ménage
	Type d'éclairage	Pavés LED ou LED apparents faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Non
Sureté	Grille de protection	Oui
	Détecteur de mouvement	Oui
Aménagements spécifiques		Attentes pour le téléphone
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Bureau d'accueil, chaises, rangements, tableaux d'affichage, téléphone, corbeille

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



<b>BUREAU COMMUN INFIRMERIE / ASSISTANTE SOCIALE / PSYCHOLOGUE</b>	<b>FICHE B3</b>	
	<b>EXIGENCES PROGRAMMES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Bureau mutualisable pour les personnels de santé et d'accompagnement des élèves
Usagers		Infirmière, assistante sociale, psychologue, enseignants, élèves, parents
Définition du local / espace		Espace d'accueil et d'échange accessible à tous les élèves pour tout problème de santé physique ou psychologique
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		A l'entrée au rez-de-chaussée, à proximité des accès
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	s.o.
	Dimensions	s.o.
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Sol souple
	Classement UPEC	U3P2E2C2
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Revêtement assorti
Plafonds	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme à un bureau recevant du public
Traitement de l'air	Type de ventilation	BA (été) / Ventilation naturelle (hiver)
Réseaux courants forts	Poste de travail	1 PT1
	Prises de courant	2 PC + 1 prise spécialisé
	Type d'éclairage	Pavés LED
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Oui
Sureté	Grille de protection	Oui
	Détecteur de mouvement	Oui
	Aménagement	Rideaux inifugés et occultants
Aménagements spécifiques		Attentes pour réfrigérateur
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Rangements sécurisés, bureau, chaise, lit d'appoint, armoire de soins

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



SALLE DES MAITRES	FICHE B4	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Salle commune pour les enseignants
Usagers		Directeur, enseignants
Définition du local / espace		Salle de repas et de repos commune pour 30 personnes
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		A l'écart de la cour de récréation
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte battante
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Sol souple
	Classement UPEC	U <sub>3s</sub> P <sub>3</sub> E <sub>1</sub> C <sub>1</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
Plafonds	Plinthes	Revêtement assorti
	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances acoustiques	Conforme à une salle de repos
Traitement de l'air	Type de ventilation	BA (été)/ Ventilation naturelle (hiver)
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	4 PT1 réparties dans le local + 2 prises spécialisées + 4 prises sur plan de travail
	Type d'éclairage	Pavés LED
	Commandes d'éclairage	2 va-et-vient
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 évier à 2 bacs sur plan de travail 2 m + robinet mitigeur
Sureté	Grille de protection	Oui
	Détecteur de mouvement	Oui
Aménagements spécifiques		Plan de travail, attentes pour réfrigérateur, wifi
Fluides spécifiques		Chauffe eau solaire, alimentation fontaine à eau
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Casiers sécurisés, tables, chaises, meubles de service, panneaux d'affichage, réfrigérateur, fontaine à eau, machine à café, bouilloire, micro-onde etc.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



SALLE DE TRAVAIL ENSEIGNANTS	FICHE B5	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Espace de travail commun
Usagers		Directeur, enseignants
Définition du local / espace		Espace de travail et de réunion confortable et équipée pour 30 personnes, muni d'un espace de reproduction
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		A l'écart de la cour de récréation, en relation avec la salle des maîtres
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte battante
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE ; éviter les baies toute hauteur car contraignantes dans les usages (gestion de la luminosité, exercices anti-intrusion, affichages etc.)
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Sol souple
	Classement UPEC	U3sP3E1C0
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Revêtement assorti
Plafonds	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme à une salle de réunion
Traitement de l'air	Type de ventilation	BA (été) / Ventilation naturelle (hiver)
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	8 PT1 + 2 PT2
	Type d'éclairage	Pavés LED
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Non
Sureté	Grille de protection	Oui
	Détecteur de mouvement	Oui
	Aménagement	Rideaux inifugés et occultants
Aménagements spécifiques		Attentes photocopieuse, vidéoprojecteur ou TBI (en option), wifi
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Equipement de bureau + équipement général

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023





VESTIAIRES ENSEIGNANTS	FICHE B6	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Boxes de vestiaires mixtes
Usagers		Enseignants
Définition du local / espace		Boxes de vestiaires individuels comprenant : - une zone humide équipée de boxes de douche et de sanitaires + lavabo - une zone vestiaires
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		A proximité de la salle des maîtres
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture anti-moisissure
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte pleine résistant à l'humidité, détalonnée en pied et recoupée en haut
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	Aluminium
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Anti-dérapant
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>2</sub> E <sub>2</sub> C <sub>2</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
Plafonds	Plinthes	Revêtement assorti
	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairement	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme aux vestiaires
Traitement de l'air	Type de ventilation	Ventilation naturelle et/ou VMC
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 prise pour le ménage
	Type d'éclairage	Pavés LED
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 robinet de puisage
Sureté	Grille de protection	Oui
Aménagements spécifiques		Siphon de sol, 1 lavabo, 1 robinet mitigeur
Fluides spécifiques		Chauffe eau solaire
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Poubelles et bancs

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



DOUCHES ENSEIGNANTS	FICHE B6	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Boxes de douche individuels mixtes
Usagers		Enseignants
Définition du local / espace		Boxes de vestiaires individuels comprenant : - une zone humide équipée de boxes de douche et de sanitaires + lavabo - une zone vestiaires
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		En relation avec les vestiaires enseignants
Eclairage naturel		Pas nécessaire
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faïences jusqu'à 2,5 m et enduit + peinture lavable anti-moisissure
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte pleine résistant à l'humidité, détalonnée en pied et recoupée en haut + condamnation à voyant (type SANICLIP)
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	Aluminium
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Carrelage anti-dérapant
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>2</sub> E <sub>3</sub> C <sub>2</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	s.o.
Plafonds	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Lisse
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Isolément aux bruits aériens	Conforme aux locaux de douches
Traitement de l'air	Type de ventilation	VMC selon réglementation
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	s.o.
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Non
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 box douches + 1 robinet de puisage pour ménage
Sureté	Grille de protection	Oui
Aménagements spécifiques		Bacs à douche, patères, mitigeur, siphon de sol, douchette
Fluides spécifiques		Chauffe eau solaire
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Porte-serviette

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



SANITAIRES ENSEIGNANTS	FICHE B7	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Blocs sanitaires
Usagers		Enseignants
Définition du local / espace		Local d'aisance avec WC PMR mixte et lave-mains
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		A proximité de la salle des maîtres + 1 bloc à chaque étage
Eclairage naturel		Pas nécessaire
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture lavable anti-moisissure
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte pleine résistant à l'humidité, détalonnée en pied et recoupée en haut + condamnation à voyant
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	Aluminium
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Anti-dérapant
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>2</sub> E <sub>3</sub> C <sub>2</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Revêtement assorti
Plafonds	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Peinture anti-moisissure
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme aux sanitaires
Traitement de l'air	Type de ventilation	Renouvellement naturelle et/ou VMC
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 prise à l'entrée
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 lave-main avec robinet (eau froide uniquement)
Sureté	Grille de protection	Oui
Aménagements spécifiques		Siphon de sol
Fluides spécifiques		Alimentation sèche-main (option)
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Distributeur de papier hygiénique à rouleau, distributeur de savon, distributeur de papier essuie-main, poubelles, sèche-main (option)



SALLE DE CLASSE	FICHE C1	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Salles de classe des CP aux CM2
Usagers		Enseignants, élèves
Définition du local / espace		Espace d'apprentissage des cours élémentaires pour 24 élèves
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		Selon projet
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	s.o.
	Dimensions	s.o.
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE ; éviter les baies toute hauteur car contraignantes dans les usages (gestion de la luminosité, exercices anti-intrusion, affichages etc.)
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Sol souple
	Classement UPEC	U <sub>4</sub> P <sub>3</sub> E <sub>2</sub> C <sub>0</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
Plafonds	Plinthes	Revêtement assorti
	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique, facile à entretenir
Eclairage artificiel	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme à une salle de classe
Traitement de l'air	Type de ventilation	BA (été)/ Ventilation naturelle (hiver)
Réseaux courants forts	Poste de travail	1 PT1
	Prises de courant	1 PC au plafond + 1 PC sur chaque mur
	Type d'éclairage	Pavés LED ou LED apparents faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	Oui
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 lave-main avec robinet (eau froide uniquement) pour les classes de CP
Sureté	Grille de protection	Oui
	Détecteur de mouvement	En option
	Aménagement	Rideaux inifugés et occultants
Aménagements spécifiques		Wifi
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Equipement de bureau, tableaux d'affichage, tableau blanc, bureau enseignant, bureaux élèves avec casiers, chaises, rangements enseignants sécurisés, rangements élèves, coin lecture pour les classes de CP-CE2 / bibliothèque pour les CM1-CM2, patères, vidéoprojecteur

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



SALLE DE CLASSE	FICHES C1 - C2	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Classe particulière pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap
Usagers		Enseignants spécialisés, élèves
Définition du local / espace		Espace d'apprentissage spécialisé des cours élémentaires
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		En rez-de-chaussée, à proximité des toilettes
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	s.o.
	Dimensions	s.o.
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine > 85 cm de passage ; éviter les portes coulissantes (réglementation PMR)
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE ; éviter les baies toute hauteur car contraignantes dans les usages (gestion de la luminosité, exercices anti-intrusion, affichages etc.)
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Sol souple
	Classement UPEC	U <sub>4</sub> P <sub>3</sub> E <sub>2</sub> C <sub>0</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Sol souple assorti
Plafonds	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique, facile à entretenir
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme à une salle de classe
Traitement de l'air	Type de ventilation	BA (été)/ Ventilation naturelle (hiver)
Réseaux courants forts	Poste de travail	1 PT1
	Prises de courant	1 PC au plafond + 1 PC sur chaque mur
	Type d'éclairage	Pavés LED ou LED apparents faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	Oui
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 lave-main avec robinet (eau froide uniquement)
Sureté	Grille de protection	Oui
	Détecteur de mouvement	En option
	Aménagement	Rideaux inifugés et occultants
Aménagements spécifiques		Wifi
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Equipement de bureau, tableaux d'affichage, tableau blanc, bureau enseignant, bureaux élèves avec casiers, chaises, rangements enseignants sécurisés, rangements élèves, coin lecture, patères, vidéoprojecteur

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



STOCKAGE	FICHES C3 - D2 - D3 - D4	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Stockage de matériel de cours, d'activités manuelles, artistiques ou sportives
Usagers		Enseignants
Définition du local / espace		Espace de rangement du matériel de sport, de consommables etc.
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		En relation directe avec les salles de classe, la salle de motricité ou la cour de récréation selon projet
Eclairage naturel		Pas nécessaire
Occultation		Pas nécessaire
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte battante
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine
	Fenêtre	Aluminium selon choix de la MOE
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Carrelage
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>3</sub> E <sub>1</sub> C <sub>0</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Carrelage assorti
Plafonds	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme à un local de stockage
Traitement de l'air	Type de ventilation	VMC selon réglementation ou ventilation naturelle (selon utilisation)
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 prise pour le ménage
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Non
Sureté	Grille de protection	Oui
	Protection incendie	Local fermé selon réglementation incendie
Aménagements spécifiques		Dispositifs nécessaires conformes à la réglementation incendie (selon utilisation), pompe
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Etagères etc.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



SALLE DE CLASSE MUTUALISABLE	FICHE C4	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Salles de classes
Usagers		Enseignants spécialisés: RASED, UPE2A
Définition du local / espace		Espace pouvant accueillir 1 classe de 24 élèves ou 2 groupes de 12 élèves ; séparation possible en 2 parties par des cloisons amovibles
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		Selon projet
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE + cloisons internes amovibles pliantes et coulissantes de type EOLE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	s.o.
	Dimensions	s.o.
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE ; éviter les baies toute hauteur car contraignantes dans les usages (gestion de la luminosité, exercices anti-intrusion, affichages etc.)
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Sol souple
	Classement UPEC	U4P3E2C0
	Couleur	Au choix de la MOE
Plafonds	Plinthes	Sol souple assorti
	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique, facile à entretenir
Eclairage artificiel	Couleur	Au choix de la MOE
	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme à une salle de classe
Traitement de l'air	Type de ventilation	BA (été) / Ventilation naturelle (hiver)
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	2 PC au plafond + 2 PJ + 1 PC sur chaque mur (hors cloisons mobiles)
	Type d'éclairage	Pavés LED ou LED apparents faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	Oui
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Non
Sureté	Grille de protection	Oui
	Détecteur de mouvement	En option
	Aménagement	Rideaux inifugés et occultants
Aménagements spécifiques		Wifi
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Equipement de bureau, tableaux d'affichage, tableau blanc, bureaux enseignants, bureaux élèves, chaises, rangements sécurisés, vidéoprojecteur

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



<b>BIBLIOTHEQUE CENTRE DOCUMENTAIRE (BCD)</b>	<b>FICHE C5</b>	
	<b>EXIGENCES PROGRAMMES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Bibliothèque
Usagers		Enseignants, élèves
Définition du local / espace		Espace destiné à familiariser les enfants avec les livres et la recherche documentaire
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		Existant ou > 2,60 m
Position dans le bâtiment		Selon projet
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	s.o.
	Dimensions	s.o.
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE ; éviter les baies toute hauteur car contraignantes dans les usages (gestion de la luminosité, exercices anti-intrusion, affichages etc.)
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Sol souple
	Classement UPEC	U3sP3E1C0
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Revêtement assorti
Plafonds	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme à une bibliothèque
Traitement de l'air	Type de ventilation	BA (été)/ Ventilation naturelle (hiver)
Réseaux courants forts	Poste de travail	2 PT2
	Prises de courant	1 PC au plafond + 2 PC
	Type d'éclairage	Pavés LED ou LED apparents faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Non
Sureté	Grille de protection	Oui
	Détecteur de mouvement	En option
	Aménagement	Rideaux inifugés et occultants
Aménagements spécifiques		Wifi
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Panneaux et/ou tableaux d'affichage, signalétique, bacs à livre, bureau, tables, chaises, étagères, rayonnages, livres, tables pour des groupes de 8 à 10 élèves, mobiliers confortables, tableau blanc, vidéoprojecteur ou TBI,

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023





SANITAIRES ELEVES	FICHE C7	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Locaux sanitaires
Usagers		Elèves
Définition du local / espace		Local d'aisance avec distinction garçons / filles comprenant : - à minima 1 bloc de WC pour 20 filles - à minima 1 bloc de WC pour 40 garçons + à minima 1 urinoir pour 20 garçons - lave-mains en commun A minima 1 bloc conforme à l'accessibilité PMR par local
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		A proximité direct de la cour de récréation et de la cantine, un bloc d'urgence à chaque étage de bâtiment
Eclairage naturel		Pas nécessaire
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Enduit + peinture lavable anti-moisissure
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte pleine résistant à l'humidité, détaillée en pied et recoupée en haut + comdamnation à voyant + système d'ouverture de sécurité extérieur
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine résistant à l'humidité, détaillée en pied et recoupée en haut
	Fenêtre	Aluminium
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Carrelage anti-dérapant
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>2</sub> E <sub>2</sub> C <sub>2</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Revêtement assorti
Plafonds	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Peinture anti-moisissure
	Caractéristiques	Lisse, facile à entretenir
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme aux sanitaires
Traitement de l'air	Type de ventilation	Renouvellement naturelle et/ou VMC
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 prise à l'entrée
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, résistants à l'eau
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 douche d'urgence
		4 lave-main avec au moins 5 robinets (eau froide uniquement)
Sureté	Grille de protection	Oui
Aménagements spécifiques		Siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Distributeur de papier hygiénique à rouleau, distributeur de savon, distributeur de papier essuie-main, poubelles



SALLE DE MOTRICITE	FICHE D1	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Salle pour les activités liés à la motricité
Usagers		Enseignants, élèves
Définition du local / espace		Espace polyvalent dédié aux activités physiques ou artistiques telles que la danse, le théâtre...
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 3,00 m
Position dans le bâtiment		En relation avec la cour de récréation
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte battante
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	Au choix de la MOE
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Sol souple sportif amortissant
	Classement UPEC	U3sP3E2Co
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Assorti au sol souple sportif
Plafonds	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Traitement acoustique renforcé
Traitement de l'air	Type de ventilation	BA (été)/ Ventilation naturelle (hiver)
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	2 PC + 1 prise réseau + 1 PC au plafond
	Type d'éclairage	Pavés LED
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	Oui
	Sonorisation	Oui
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Non
Sureté	Grille de protection	Oui
	Détecteur de mouvement	En option
	Aménagement	Rideaux inifugés et occultants
Aménagements spécifiques		Miroirs posés à 10 cm du sol, rail pour rideau pour occultation du miroir
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Tableau blanc, tapis de sol, matériel de gymnastique, casiers à chaussures, cerceaux, rampe-rouleaux etc.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



CANTINE	FICHE E1	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Salle à manger commune pour les élèves
Usagers		Elèves, agents
Définition du local / espace		Salle de repas dimensionnée pour 220 élèves pour la prise du déjeuner en libre service (self) sur 2 services ; distinction entre 2 espaces accueillant les petits d'un côté et les grands de l'autre
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,80 m
Position dans le bâtiment		Au rez-de-chaussée, à proximité du préau, des sanitaires et de lave-mains
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Enduit + peinture avec lisses murales de protection
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	s.o.
	Dimensions	s.o.
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine 120x210
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE + grille ; éviter les ouvertures en bout de cheminée (accessible aux nuisibles, difficile à exploiter et à entretenir)
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Sol souple anti-dérapant, facile à entretenir
	Classement UPEC	U <sub>4</sub> P <sub>3</sub> E <sub>2</sub> C <sub>2</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Sol souple assorti
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances acoustiques	Conforme à un réfectoire, traitement acoustique renforcé avec RA > 50 dB
Traitement de l'air	Type de ventilation	Ventilation naturelle + BA (en option)
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 prise pour le ménage + 1 PC
	Type d'éclairage	Pavés LED ou LED apparents faciles à changer
	Commandes d'éclairage	2 va-et-vient
Réseaux courants faibles	Alarme	oui
	Sonorisation	oui
Réseaux d'eaux	Point d'eau	A l'extérieur : 4 lave-main avec au moins 5 robinets (eau froide uniquement)
Sureté	Grille de protection	Oui
	Détecteur de mouvement	Oui
	Aménagement	Rideaux inifugés et occultants
Aménagements spécifiques		Tables avec des pieds surélevés et résistants à l'eau, chaises lavables et légères, 3 fontaines à eau avec filtration adaptée pour 430 élèves
Fluides spécifiques		Alimentation fontaines à eau
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		



LOCAL ENTRETIEN	FICHES E2 - F2 - G3	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Local de ménage
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Stockage de matériel ménager
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		Un à proximité des salles de classe, un en relation avec la cantine et un en relation avec la cuisine
Eclairage naturel		Non
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte battante
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Sol souple anti-dérapant, facile à entretenir
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>3</sub> E <sub>1</sub> C <sub>0</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	s.o.
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	s.o.
Traitement de l'air	Type de ventilation	VMC selon réglementation
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 prise pour le ménage
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 robinet de puisage avec vidoir
Sureté	Grille de protection	Oui
Protection incendie	Réglementation	Local fermé selon réglementation incendie
Aménagements spécifiques		Siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Rangements

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



RECEPTION DES LIVRAISONS	FICHE F1	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Réception des repas
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Réception des plats, denrées et matériel de la cuisine satellite + contrôle quantitatif et qualitatif des livraisons avant transfert vers les zones de stockage
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		Au rez-de-chaussée, en relation directe avec l'accès de service et de l'aire de livraison ; fonctionnalité de la zone de façon à réduire au maximum le temps de séjour des repas à maintenir en température et des denrées/ matériel à stocker
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	s.o.
	Dimensions	s.o.
Menuiseries extérieures	Porte	Volet roulant (option) 240x210
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Sol souple anti-dérapant, facile à entretenir
	Classement UPEC	U <sub>4</sub> P <sub>4</sub> E <sub>3</sub> C <sub>2</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Sol souple assorti
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme à un accueil recevant du public
Traitement de l'air	Type de ventilation	Ventilation naturelle ou VMC
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 pour le ménage
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Oui
Sureté	Grille de protection	Si absence de volet roulant
	Détecteur de mouvement	Oui
Aménagements spécifiques		Tous les équipements nécessaires au fonctionnement d'une cuisine + siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



CHAMBRE FROIDE POSITIVE	FICHE F3	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Stockage froid négatif
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Conservation des denrées alimentaires en froid positif (beurre, oeufs, fromage - légumes - fruits - viandes - poissons)
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		Au rez-de-chaussée, en relation directe avec le prétraitement - implantation/orientation doit préserver cet espace de grandes variations de température ; tenir compte des sources de chaleur et de bruit des compresseurs
Eclairage naturel		Confort visuel, éviter l'ensoleillement direct sur le mur et le plafond
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Isotherme, résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Isotherme, coupe-feu protégé en pied et résistant à l'humidité, facile à entretenir et décontaminable
	Dimensions	70x200
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Isotherme, facile à entretenir et décontaminable
	Classement UPEC	U <sub>4</sub> P <sub>4</sub> S <sub>3</sub> E <sub>3</sub> C <sub>2</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Aluminium, coupe-feu protégé en pied et résistant à l'humidité
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Traitement acoustique renforcé, conforme à une cuisine
Traitement de l'air	Type de ventilation	s.o.
Thermique	Consigne	3°C/18°C selon local, sur alarmes et enregistrement des températures
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 pour le ménage + 1 RJ pour gestion traçabilité
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	s.o.
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Non
Sureté	Grille de protection	s.o.
	Contrôle d'accès	oui
Aménagements spécifiques		Tous les équipements nécessaires au fonctionnement d'une cuisine + siphon de sol + évacuation à prévoir pour la décongélation du local lors de la maintenance
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Etagères



PREPARATION FROIDE	FICHE F4	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Stockage de produits alimentaires
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Assemblage des entrées et des desserts et préparation des garnitures
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		Au rez-de-chaussée, en relation directe avec le prétraitement, la distribution self et la plonge batterie
Eclairage naturel		Confort visuel, éviter l'ensoleillement direct sur les fenêtres si prévues
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable, protection mécanique en main courante
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Aluminium, coupe-feu protégé en pied et résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Sol souple anti-dérapant, résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Classement UPEC	U4P4S E3C2
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Sol souple assorti
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Résistant à l'eau, facile à entretenir
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairement	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Traitement acoustique renforcé, conforme à une cuisine
Traitement de l'air	Type de ventilation	Extraction renforcée vapeurs
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 pour le ménage + 1 PC tous les 5 m + 1 RJ pour gestion / alarme
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Oui
Sureté	Grille de protection	Si ouvertures
Aménagements spécifiques		Tous les équipements nécessaires au fonctionnement d'une cuisine, dont un congélateur > 140 L + siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Etagères



REMISE EN TEMPERATURE	FICHE F5	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Stockage de produits alimentaires
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Assemblage des entrées et des desserts et préparation des garnitures
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		Au rez-de-chaussée, en relation directe avec le prétraitement, la distribution self et la plonge batterie ; proscrire l'ensoleillement
Eclairage naturel		Confort visuel, éviter l'ensoleillement direct sur les fenêtres si prévues
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable, protection mécanique en main courante
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Aluminium, coupe-feu protégé en pied et résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Sol souple anti-dérapant, résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Classement UPEC	U4P4sE3C2
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Sol souple assorti
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Résistant à l'eau, facile à entretenir
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Traitement acoustique renforcé, conforme à une cuisine
Traitement de l'air	Type de ventilation	Extraction renforcée vapeurs
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 pour le ménage + 1 PC tous les 5 ml + 2 RJ pour gestion / alarme
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Non
Sureté	Grille de protection	Si ouvertures
Aménagements spécifiques		Tous les équipements nécessaires au fonctionnement d'une cuisine dont 1 micro-onde + siphon de sol
Fluides spécifiques		Proscrire le passage des canalisations d'eau chaude
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		





<b>DISTRIBUTION SELF</b>	<b>FICHE F7</b>	
	<b>EXIGENCES PROGRAMMES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Stockage de produits alimentaires
Usagers		Agents communaux, élèves
Définition du local / espace		Distinction de 2 espaces : -le self comprend la banque de distribution en linéaire et la zone de circulation qui permet de canaliser les usagers, -l'arrière self est réservé au personnel de la restauration qui assure le service et permet le stockage des plats en attente de distribution
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		Au rez-de-chaussée, dans la cantine, communication visuelle entre la salle à manger et le self
Eclairage naturel		Confort visuel, éviter l'ensoleillement direct sur les fenêtres si prévues
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable, protection mécanique en main courante
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Aluminium, coupe-feu protégé en pied et résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Sol souple anti-dérapant, résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Classement UPEC	U4P4sE3C2
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Sol souple assorti
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Résistant à l'eau, facile à entretenir
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Traitement acoustique renforcé, conforme à une cuisine
Traitement de l'air	Type de ventilation	Extraction renforcée
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 pour le ménage + 1 PC tous les 5 m + 1 RJ pour gestion
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Non
Sureté	Grille de protection	Si ouvertures
Aménagements spécifiques		Tous les équipements nécessaires au fonctionnement d'une cuisine + siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		



DEPOSE-PLATEAU	FICHE F8	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Dépose des plateaux
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Dépose des plateaux par les usagers après leur repas et réception, tri et lavage de la vaisselle utilisée en salle à manger
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		Au rez-de-chaussée, à la sortie de la salle à manger élèves ou à l'intérieur de la salle en respectant le circuit de sortie, en relation directe avec la laverie vaisselle ; éviter le croisement des flux entre le circuit «entrée/attente, passage au self» et «sortie après dépôt des plateaux»
Eclairage naturel		Confort visuel, éviter l'ensoleillement direct sur les fenêtres si prévues
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable, protection mécanique en main courante
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Aluminium, coupe-feu protégé en pied et résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Sol souple anti-dérapant, résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Classement UPEC	U4P4sE3C2
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Sol souple assorti
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Résistant à l'eau, facile à entretenir
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Traitement acoustique renforcé, conforme à une cuisine
Traitement de l'air	Type de ventilation	Traitement air adapté : température et hygrométrie ; extraction renforcée
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 pour le ménage + 1 PC tous les 5 m
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	s.o.
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	oui
Sureté	Grille de protection	Si ouvertures
Aménagements spécifiques		Tous les équipements nécessaires au fonctionnement d'une cuisine + siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		



LAVERIE	FICHE F8	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Local de nettoyage
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Réception, tri et lavage de la vaisselle utilisée en salle à manger
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		Au rez-de-chaussée, en relation directe avec la distribution, le stockage propre et le local déchet ; éviter le croisement des flux entre le circuit « entrée/attente, passage au self » et « sortie après dépôt des plateaux »
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Enduit + peinture à l'eau
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Aluminium, coupe-feu protégé en pied et résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Sol souple anti-dérapant, résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Classement UPEC	U4P4S E3C2
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Sol souple assorti
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairement	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Traitement acoustique renforcé, conforme à une cuisine
Traitement de l'air	Type de ventilation	Traitement air adapté : température et hygrométrie
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 pour le ménage + 1 PC tous les 5 m
	Type d'éclairage	Luminaire LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	s.o.
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	oui
Sureté	Grille de protection	Si ouvertures
Aménagements spécifiques		Tous les équipements nécessaires au fonctionnement d'une cuisine + siphon de sol
Fluides spécifiques		Chauffe-eau solaire + évacuation des eaux usées supportant 100°C
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		



PLONGE BATTERIE	FICHE F9	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Local de nettoyage
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Lavage et désinfection de la batterie et du matériel utilisés dans les locaux de préparation et de cuisson
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		Au rez-de-chaussée, en relation directe avec le local de préparations froides, la cuisson / remise et maintien en température, le stockage propre et le local déchets
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Enduit + peinture à l'eau
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Aluminium, coupe-feu protégé en pied et résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Sol souple anti-dérapant, résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Classement UPEC	U4P4S E3C2
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Sol souple assorti
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairement	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme à une cuisine
Traitement de l'air	Type de ventilation	Traitement d'air adapté : température et hygrométrie
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 pour le ménage + 1 PC tous les 5 m
	Type d'éclairage	Luminaire LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	s.o.
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 attente pour lave-vaisselle
Sureté	Grille de protection	Si ouvertures
Aménagements spécifiques		Tous les équipements nécessaires au fonctionnement d'une cuisine dont lave-vaisselle adapté à grosse capacité et bacs peu profonds pour la plonge
Fluides spécifiques		Evacuation des eaux usées supportant 100°C
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		



STOCK PROPRE	FICHE F10	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Stockage de produits alimentaires
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Stockage propre de la batterie et du matériel utilisés propres dans les locaux de préparation et de cuisson + stockage de la vaisselle propre en attente de rangement en fin de service au self et préparation froide
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		Au rez-de-chaussée, en relation directe avec la laverie vaisselle et la plonge batterie
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Enduit + peinture à l'eau
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Aluminium, coupe-feu protégé en pied et résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Sol souple anti-dérapant, résistant à l'eau, facile à entretenir et décontaminable
	Classement UPEC	U <sub>4</sub> P <sub>4s</sub> E <sub>3</sub> C <sub>2</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
Plafonds	Plinthes	Sol souple assorti
	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Lisse
Eclairage artificiel	Eclairement	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme à une cuisine
Traitement de l'air	Type de ventilation	Traitement d'air adapté : température et hygrométrie
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 pour le ménage
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	s.o.
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Non
Sureté	Grille de protection	Si ouvertures
Aménagements spécifiques		Tous les équipements nécessaires au fonctionnement d'une cuisine + siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



LOCAL DECHET	FICHES F11 - G7	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Local de stockage des déchets
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Espace de stockage des déchets de la cuisine
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		A l'écart du public, à proximité de l'entrée de service, en relation directe laverie vaisselle, la plonge batterie et prétraitement, en extrémité de la cuisine avec accès depuis extérieur
Eclairage naturel		Non
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton + maçonnerie
	Revêtement	Enduit + peinture à l'eau
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Aluminium, coupe-feu protégé en pied et résistant à l'humidité
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>3</sub> E <sub>1</sub> C <sub>0</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	s.o.
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	s.o.
Traitement de l'air	Type de ventilation	Local réfrigéré conforme aux directives sanitaires et vétérinaires
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 prise pour le ménage
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	non
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 robinet de puisage avec vidoir
Sureté	Grille de protection	Oui
Protection incendie	Réglementation	Local fermé selon réglementation incendie
Aménagements spécifiques		Siphon de sol, bacs de collecte
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



VESTIAIRES AGENTS	FICHE F12	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Boxes de vestiaires mixtes
Usagers		Agents
Définition du local / espace		Boxes de vestiaires individuels comprenant : - une zone humide équipée de boxes de douche et de sanitaires + lavabo - une zone vestiaires
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		A proximité de la cuisine
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture anti-moisissure
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte pleine résistant à l'humidité, détalonnée en pied et recoupée en haut
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	Aluminium
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Sol souple anti-dérapant, facile à entretenir
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>2</sub> E <sub>2</sub> C <sub>2</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
Plafonds	Plinthes	Sol souple assorti
	Nature	Béton
	Revêtement	Faux-plafond acoustic dalle 60x60
	Caractéristiques	Démontable
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairement	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme aux vestiaires
Traitement de l'air	Type de ventilation	Ventilation naturelle et/ou VMC
Réseaux courants forts	Prises de courant	1 prise pour le ménage
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 robinet de puisage + 1 lave main
Sureté	Grille de protection	Oui
Aménagements spécifiques		Siphon de sol, 1 lavabo, 1 robinet mitigeur, casiers sécurisés
Fluides spécifiques		Chauffe eau solaire
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Poubelles et bancs

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



DOUCHES AGENTS	FICHE F12	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Boxes de douche individuels mixtes
Usagers		Agents
Définition du local / espace		Boxes de vestiaires individuels comprenant : - une zone humide équipée de boxes de douche et de sanitaires + lavabo - une zone vestiaires
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		A proximité de la cuisine, en relation avec les vestiaires
Eclairage naturel		Pas nécessaire
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton
	Revêtement	Faïences jusqu'à 2,5 m et enduit + peinture lavable anti-moisissure
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte pleine résistant à l'humidité, détalonnée en pied et recoupée en haut + condamnation à voyant (type SANICLIP)
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	Aluminium
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Anti-dérapant
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>2</sub> E <sub>3</sub> C <sub>2</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	s.o.
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Lisse
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Isolément aux bruits aériens	Conforme aux locaux de douches
Traitement de l'air	Type de ventilation	VMC selon réglementation
Réseaux courants forts	Prises de courant	s.o.
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	non
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 box douches + 1 robinet de puisage pour ménage
Sureté	Grille de protection	Oui
Aménagements spécifiques		Bacs à douche, patères, mitigeur, siphon de sol, douchettes
Fluides spécifiques		Chauffe eau solaire
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023





SANITAIRES AGENTS	FICHE F12	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Blocs sanitaires
Usagers		Agents
Définition du local / espace		Local d'aisance avec WC PMR mixte et lave-mains
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		En relation direct avec les vestiaires agents
Eclairage naturel		Pas nécessaire
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Béton
	Revêtement	Enduit + peinture lavable anti-moisissure
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte pleine résistant à l'humidité, détalonnée en pied et recoupée en haut + comdamnation à voyant
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	s.o.
	Fenêtre	Aluminium
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Sol souple anti-dérapant, facile à entretenir
	Classement UPEC	U3P2E3C2
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	Sol souple assorti
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Peinture anti-moisissure
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	Conforme aux sanitaires
Traitement de l'air	Type de ventilation	Renouvellement naturelle et/ou VMC
Réseaux courants forts	Prises de courant	1 prise à l'entrée
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents, faciles à changer
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme	oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 lave-main avec robinet (eau froide uniquement)
Sureté	Grille de protection	Oui
Aménagements spécifiques		Siphon de sol, distributeur de papier hygiénique à rouleau, distributeur de savon, distributeur de papier essuie-main, poubelles, sèche-main (option)
Fluides spécifiques		Alimentation sèche-main (option)
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



LOCAL PERSONNEL COMMUNAL	FICHE G1	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Salle commune pour le personnel communal
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Salle de repas et de repos commune pour 17 personnes
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,60 m
Position dans le bâtiment		A l'écart du public, à proximité de la cour de récréation
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	s.o.
	Dimensions	s.o.
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Sol souple
	Classement UPEC	U <sub>3s</sub> P <sub>3e</sub> E <sub>1</sub> C <sub>1</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
Plafonds	Plinthes	Revêtement assorti
	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Acoustique
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances acoustiques	Conforme à une salle de repos
Traitement de l'air	Type de ventilation	BA (été)/ Ventilation naturelle (hiver)
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 prise pour le ménage + 2 prises spécialisées + 4 prises sur plan de travail + 2 réparties dans le local
	Type d'éclairage	Pavés LED
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 évier à 2 bacs sur plan de travail 2 m + robinet mitigeur
Sureté	Grille de protection	Oui
Aménagements spécifiques		Plan de travail, attentes pour le réfrigérateur
Fluides spécifiques		Alimentation fontaine à eau
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Casiers sécurisés, tables, chaises, meubles de service, panneaux d'affichage, fontaine à eau, réfrigérateur, machine à café etc.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



LOCAL GARÇON DE COUR	FICHE G3	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Local pour le garçon de cour
Usagers		Garçon de cour
Définition du local / espace		Stockage de matériel de jardinage
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		A l'écart du public, à proximité de la cour de récréation
Eclairage naturel		Non
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	s.o.
	Dimensions	s.o.
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine métallique
	Fenêtre	Aluminium au choix de la MOE
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Carrelage ou béton brut
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>3</sub> E <sub>1</sub> C <sub>0</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	s.o.
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Brut
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	s.o.
Traitement de l'air	Type de ventilation	VMC selon réglementation
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	3 prises renforcées
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	Non
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 robinet de puisage avec vidoir
Sreté	Grille de protection	Oui
	Règlementation	Local fermé selon réglementation incendie
Aménagements spécifiques		Siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Rangements etc.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



LOCAL STOCKAGE PRODUITS DANGEREUX	FICHE G6	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Local de stockage de produits d'entretien
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Stockage de produits utilisés pour l'entretien des espaces intérieurs, extérieurs et espaces verts
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		A l'écart du public
Eclairage naturel		Non
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte battante sécurisée
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine sécurisée
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Béton brut
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>3</sub> E <sub>1</sub> C <sub>0</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	s.o.
Plafonds	Nature	Béton
	Revêtement	Brut
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	s.o.
Traitement de l'air	Type de ventilation	VMC selon réglementation
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	2 PC
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 robinet de puisage avec vidoir
Sureté	Grille de protection	Oui
Aménagements spécifiques	Protection incendie	Local fermé selon réglementation incendie
		Siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Etagères

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



ARCHIVES	FICHE G5	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Local d'archives
Usagers		Secrétaire, directeur
Définition du local / espace		Stockage des archives papiers
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		A l'écart du public, en lien avec le secrétariat et le bureau de direction
Eclairage naturel		Confort visuel
Occultation		Protection solaire selon programme
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte battante
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Carrelage
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>3</sub> E <sub>1</sub> C <sub>0</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
	Plinthes	s.o.
Plafonds	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	s.o.
Traitement de l'air	Type de ventilation	VMC selon réglementation
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 pour le ménage
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	Non
Sureté	Grille de protection	Oui
Protection incendie	Réglementation	Local fermé selon réglementation incendie
Aménagements spécifiques		Siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Rangements sécurisés etc.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



LOCAL SERVEUR	FICHE G6	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Local serveur informatique
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Espace de maintenance des réseaux informatiques
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		A l'écart du public
Eclairage naturel		Non
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte battante
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Sol souple
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>3</sub> E <sub>1</sub> C <sub>0</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
Plafonds	Plinthes	s.o.
	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Faux-plafond dalle 60x60
	Caractéristiques	Lisse
	Couleur	Au choix de la MOE
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	s.o.
Traitement de l'air	Type de ventilation	VMC selon réglementation
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 prise pour le ménage
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 robinet de puisage avec vidoir
Sureté	Grille de protection	Oui
Protection incendie	Règlementation	Local fermé selon réglementation incendie
Aménagements spécifiques		Siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



LOCAL DECHET	FICHES G7	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Local de stockage des déchets
Usagers		Agents communaux
Définition du local / espace		Espace de stockage des déchets ménagers
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,40 m
Position dans le bâtiment		A l'écart du public, à proximité de l'accès de service
Eclairage naturel		Non
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Murs	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Couleur	Au choix de la MOE
Menuiseries intérieures	Nature	Porte battante
	Dimensions	90x201
Menuiseries extérieures	Porte	Porte pleine
	Fenêtre	s.o.
Sols	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Carrelage ou béton brut
	Classement UPEC	U <sub>3</sub> P <sub>3</sub> E <sub>1</sub> C <sub>0</sub>
	Couleur	Au choix de la MOE
Plafonds	Plinthes	s.o.
	Nature	Au choix de la MOE
	Revêtement	Enduit + peinture
	Caractéristiques	Lisse
Eclairage artificiel	Couleur	Au choix de la MOE
	Eclairement	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	s.o.
Traitement de l'air	Type de ventilation	Ventilation naturelle et VMC selon réglementation
Réseaux courants forts	Poste de travail	s.o.
	Prises de courant	1 prise pour le ménage
	Type d'éclairage	Luminaires LED apparents
	Commandes d'éclairage	1 interrupteur à l'entrée
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	s.o.
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 robinet de puisage avec vidoir
Sureté	Grille de protection	Oui
Protection incendie	Règlementation	Local fermé selon réglementation incendie
Aménagements spécifiques		Siphon de sol
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		bacs de collecte

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



<b>COUR DE RECREATION</b>	<b>FICHE 11</b>	
	<b>EXIGENCES PROGRAMMES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Espace d'activités et de détente en plein air
Usagers		Tout public
Définition du local / espace		Espace de jeux et de repos en plein air pour les élèves lors des récréations
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		s.o.
Position dans le bâtiment		Rez-de-chaussée à proximité des accès d'entrée à l'école
Eclairage naturel		Oui
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Sols	Nature	Perméable, végétalisé
	Revêtement	Anti-dérapant ; éviter les revêtements synthétiques, minérales ou en caoutchouc
	Aménagement	Evacuation des EP
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	s.o.
Traitement de l'air	Type de ventilation	Ventilation naturelle
	Type d'éclairage	s.o.
	Commandes d'éclairage	s.o.
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	Oui
Réseaux d'eaux	Point d'eau	20 lave-main avec au moins 5 robinets (eau froide uniquement) dont >1 à proximité des accès publics de l'école et >1 à proximité de la cantine + 1 à 2 arrivées d'eau pour l'irrigation
Aménagements spécifiques		Bancs, aires de jeux aménagés, espaces végétalisés, poubelles etc.
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		Potager etc.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023





<b>PREAU</b>	<b>FICHE I</b>	
	<b>EXIGENCES PROGRAMMES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Partie couverte de la cour de récréation
Usagers		Tout public
Définition du local / espace		Espace de jeux et de repos protégé pour les élèves lors des récréations
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface (compris entre 400 et 600 m <sup>2</sup> selon le budget)
Hauteur utile		>3,00 m
Position dans le bâtiment		Rez-de-chaussée, partie de la cour de récréation
Eclairage naturel		Oui
Occultation		Non
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Sols	Nature	Béton
	Revêtement	Anti-dérapant
Eclairage artificiel	Eclairage	Selon réglementation
Acoustique	Performances attendues	s.o.
Traitement de l'air	Type de ventilation	Ventilation naturelle
	Type d'éclairage	Spots réglé sur horloge (option)
	Commandes d'éclairage	Commandes d'éclairage situées dans le bureau de direction
Réseaux courants faibles	Alarme incendie	Oui
	Sonorisation	Oui
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 vidoir avec robinet de puisage (eau-froide uniquement)
Aménagements spécifiques		
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023



AIRE DE STATIONNEMENT	FICHES 12 - 13	
	EXIGENCES PROGRAMMES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Objet et déroulement activité		Parking
Usagers		Enseignants, agents communaux
Définition du local / espace		Parking pour véhicules légers
<b>CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES</b>		
Surface		Selon tableau de surface
Hauteur utile		> 2,5 m
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
Sols	Revêtement	Béton ou enrobé
Eclairage artificiel	Eclairage	Eclairage LED nocturne
	Prises de courant	Prises de charge pour véhicules électriques
	Commandes d'éclairage	Horloge
Réseaux d'eaux	Point d'eau	1 robinet de puisage sans tête pour l'entretien
Sureté	Cloture	s.o.
	Accès	s.o.
Aménagements particuliers		Traçage des parkings, moyens de lutte contre les incendies, signalisation
<b>EQUIPEMENT ET MATERIEL</b>		
Hors programme		

Accusé de réception en préfecture  
974-219740107-20231207-DEL113122023-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2023  
Date de réception préfecture : 29/12/2023

